ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Place aux citoyens

Rapport d'activité

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

2006-2007

www.assnat.qc.ca

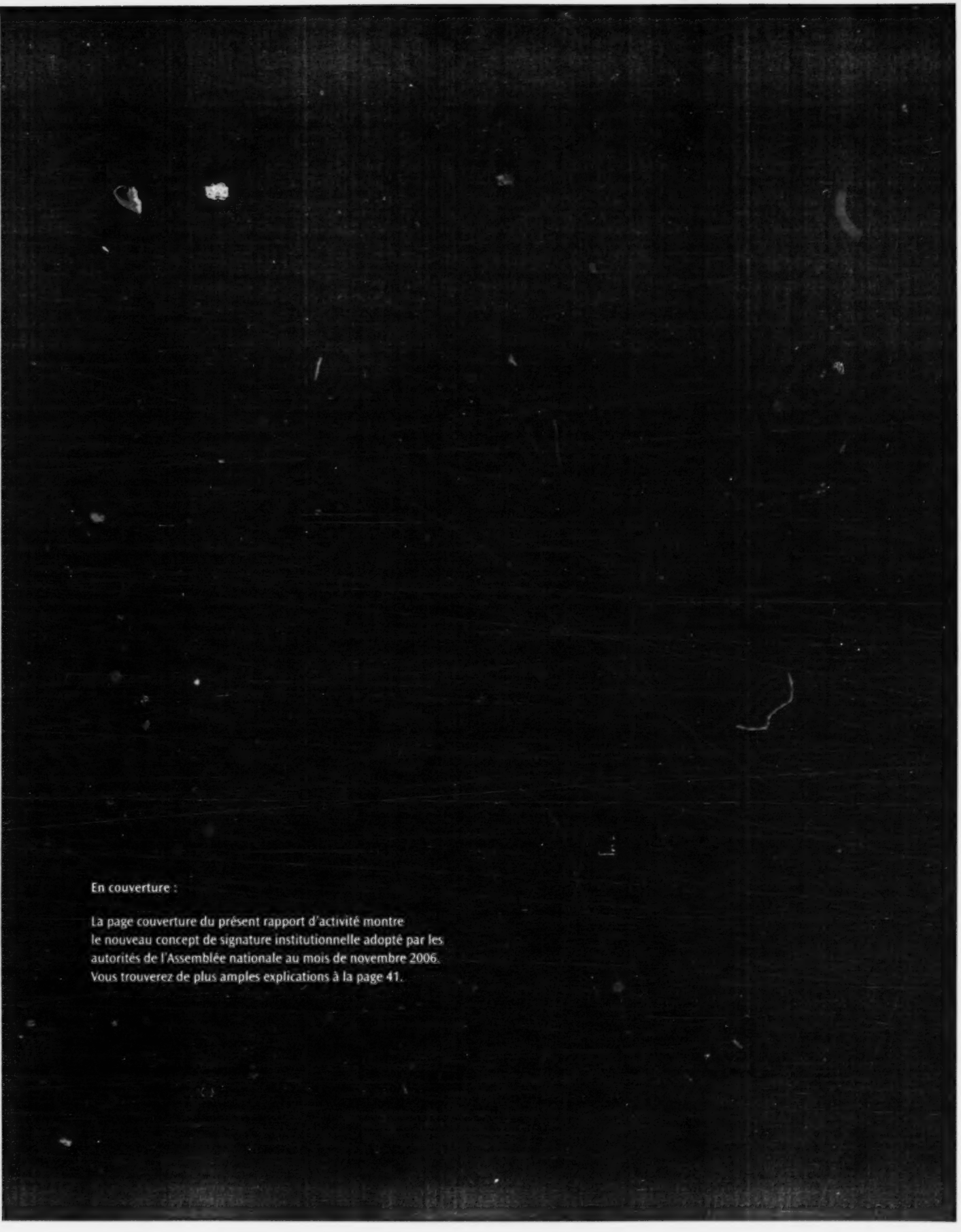

En couverture :

La page couverture du présent rapport d'activité montre le nouveau concept de signature institutionnelle adopté par les autorités de l'Assemblée nationale au mois de novembre 2006. Vous trouverez de plus amples explications à la page 41.

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Place aux citoyens

Rapport d'activité

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

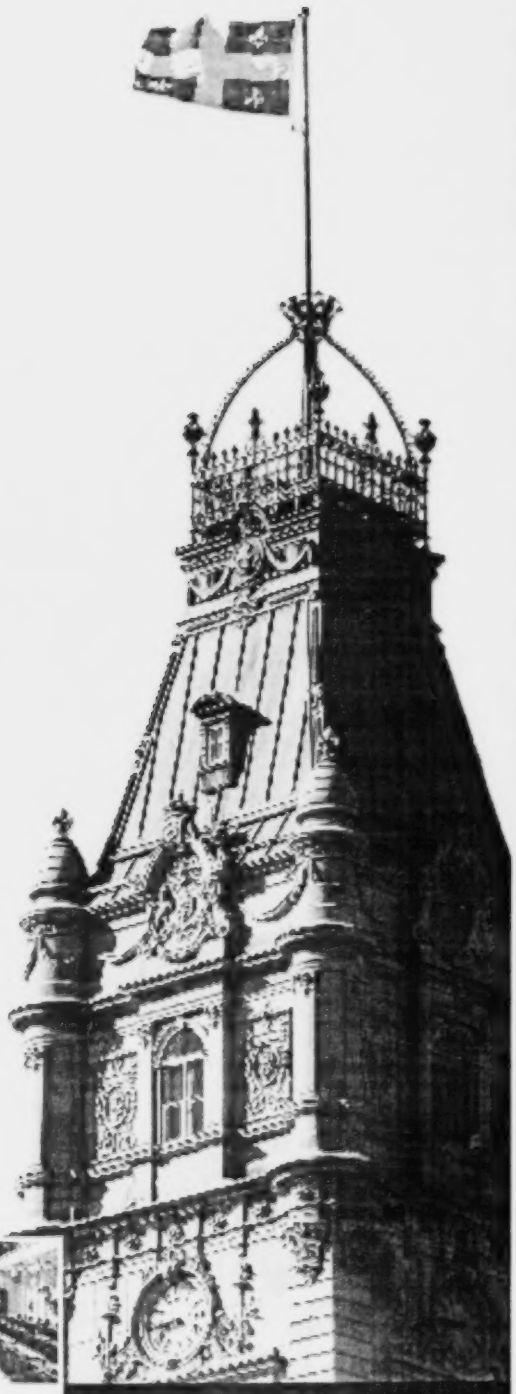

2006-2007

www.assnat.qc.ca

Cette publication a été réalisée avec la collaboration des cadres et du personnel de toutes les unités administratives de l'Assemblée nationale. Les données présentées dans ce rapport, sauf indication contraire, font état des activités de l'Assemblée nationale du 1er avril 2006 au 31 mars 2007.

Direction :	Dominic Toupin
Coordination :	Noémie Cimon-Mattar
Comité de réalisation et de rédaction :	Noémie Cimon-Mattar
	Maude Daoust
	Joan Deraîche
	Dominique Drouin
	Robert Jolicoeur
	Marie-France Lapointe
	Georges Rousseau
	Christina Turcot
Révision :	Francine Boivin Lamarche
	Nancy Ford
	Sylvia Ford
	Marie-Jeanne Gagné
	Suzie Gauvin
Traduction :	Sylvia Ford
Réalisation graphique :	Myriam Landry
	Manon Paré
Photographies :	Clément Allard, pages 32, 34
	Christian Chevalier, page 53
	Robert Jolicœur, page 4
	Francis Leduc, page 59
	Daniel Lessard, pages 4, 5, 32, 33, 34, 35, 37, 38, 40, 56
	Claude Mathieu, page 59
	François Nadeau, pages 4, 5, 33
	Yannick Vachon, page 4
	Claudie Vézina, page 5

Cette publication est diffusée dans le site Internet de l'Assemblée nationale à l'adresse www.assnat.qc.ca

Dépôt légal - 2e trimestre 2007
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 978-2-550-49982-4
ISSN 1492-5753

TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants 2006-2007 4

Préface 7

Avant-propos 8

L'Assemblée nationale 10
la mission 10
les parlementaires de la 37e législature 11
le diagramme de l'Assemblée à la dissolution, le 21 février 2007 17

Le travail parlementaire 18
l'horaire des séances 18
le bilan du travail à l'Assemblée 19
les commissions parlementaires 23

Les citoyens 32
les activités éducatives 32
une Assemblée ouverte aux citoyens 36
un lieu empreint d'ouverture 37
les communications 41

La diplomatie parlementaire 44
les relations multilatérales 44
les relations bilatérales 47
la coopération interparlementaire 48
les visites officielles 49

Le patrimoine 51
le patrimoine documentaire 51
le patrimoine immobilier et urbain 53

L'organisation administrative 54
l'organigramme au 21 février 2007 54
le personnel 55
le Bureau de l'Assemblée 55
l'Assemblée se modernise 57
les dépenses de l'Assemblée 60

Annexes
les projets de loi adoptés 61
les mandats accomplis par les commissions parlementaires 65
les allocations versées aux députés 69
le mandat des unités administratives 70

Quelques renseignements pratiques 73

Faits saillants

DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le 21 février 2007, sur recommandation du premier ministre, deux décrets ont été adoptés par le Conseil des ministres. Le premier ordonnait la dissolution de l'Assemblée nationale et la convocation d'une nouvelle Assemblée pour le 1er mai 2007, et le second demandait au Directeur général des élections de tenir des élections générales le 26 mars 2007. La 37e législature a ainsi pris fin.

DEUX COMMISSIONS SE DÉPLACENT DANS LE NORD DU QUÉBEC

Deux commissions se sont rendues dans le Nord québécois dans le cadre de mandats d'initiative. La Commission des transports et de l'environnement s'est d'abord déplacée dans le Nord-du-Québec pour mesurer les enjeux du réchauffement climatique au Nunavik. Ce fut ensuite au tour de la Commission de l'éducation de s'envoler vers le Nord-du-Québec et l'Abitibi-Témiscamingue afin d'améliorer sa compréhension du phénomène du décrochage scolaire chez les Autochtones.

ACCUEIL D'UNE COMMISSION DU CONSEIL DE L'EUROPE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a tenu l'une de ses réunions à l'Assemblée nationale, du 25 au 27 octobre 2006, permettant ainsi des séances de travail avec de nombreux députés québécois. Ils ont notamment traité des compétences de l'Assemblée nationale et des changements climatiques. L'APCE compte 46 membres (les 25 États membres de l'Union européenne et les pays d'Europe centrale et orientale).

DÉVOILEMENT DU MONUMENT DE ROBERT BOURASSA ET INAUGURATION DE L'EXPOSITION *LIRE BOURASSA*

Le 19 octobre 2006, un bronze a été érigé dans les jardins de l'hôtel du Parlement en l'honneur de monsieur Robert Bourassa, premier ministre du Québec de 1970 à 1976 et de 1985 à 1994. Le même jour, à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, était inaugurée l'exposition *Lire Bourassa*, laquelle permettait de découvrir livres et articles ayant été écrits par monsieur Bourassa au cours de sa carrière politique et d'autres lui ayant été consacrés.

NOUVEAUTÉS SUR LE CANAL DE L'ASSEMBLÉE

Dans l'esprit de mieux faire connaître le rôle du député, le Canal de l'Assemblée nationale a ajouté deux nouveautés à sa programmation : 18 capsules *À la découverte de l'Assemblée*, relatant les secrets du fonctionnement de l'Assemblée, et la série d'émissions *Mémoires de députés*, donnant la parole à d'anciens élus québécois qui commentent des épisodes mémorables de leur carrière.

EXPOSITION *LE QUÉBEC, SES DÉPUTÉS, SES RÉGIONS*

Depuis décembre 2006, « un grand courant de cœurs et d'esprits » déferle sur l'hôtel du Parlement alors qu'il accueille l'exposition multimédia *Le Québec, ses députés, ses régions*. À l'aide de photographies et d'écrans tactiles au contenu interactif, les visiteurs sont conviés à voyager dans les 17 régions administratives du Québec et à entendre les députés témoigner de leur fierté de représenter leur région d'appartenance.

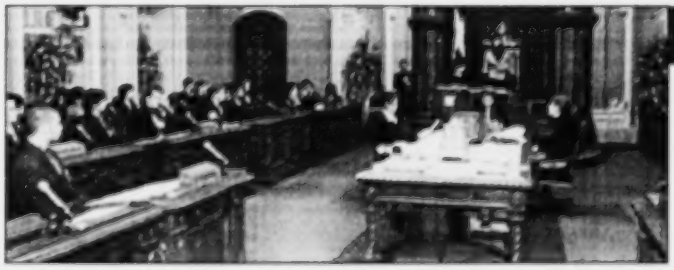

15e ANNIVERSAIRE DU FORUM ÉTUDIANT

Né à l'occasion du Bicentenaire des institutions parlementaires en 1992, le *Forum étudiant* est l'une des plus anciennes simulations parlementaires de l'Assemblée nationale. Destiné aux jeunes de niveau collégial, il a accueilli près de 2000 participants au cours de ses 15 années d'existence.

Préface

J'ai le plaisir de vous présenter le *Rapport d'activité de l'Assemblée nationale du Québec 2006-2007* qui dresse le bilan des multiples réalisations menées par les députés et le personnel administratif, tant sur le plan du travail parlementaire, des activités destinées aux citoyens, de la diplomatie parlementaire, de la préservation du patrimoine que de l'administration. Pendant cette période, plusieurs événements liés aux travaux parlementaires ont marqué notre institution. D'entrée de jeu, mentionnons l'ouverture de la 38e législature à la suite des élections générales du 26 mars 2007.

Cherchant à s'ouvrir davantage aux citoyens et à faire mieux comprendre la nature du travail des députés, l'Assemblée a lancé l'exposition multimédia *Le Québec, ses députés, ses régions*, dans laquelle mes collègues et moi-même témoignons de notre fierté de représenter les femmes et les hommes dont nous sommes les porte-parole dans la capitale. De plus, le Canal de l'Assemblée a amorcé la diffusion des capsules d'information « À la découverte de l'Assemblée », ainsi que la série d'entrevues avec d'anciens parlementaires *Mémoires de députés*, qui sont aussi diffusées sur le site Internet de l'Assemblée.

Elle a également poursuivi son objectif de favoriser la participation de la population aux travaux parlementaires en tenant quatre consultations en ligne dans le cadre des travaux des commissions et en offrant aux jeunes plusieurs activités éducatives leur enseignant la démocratie, telles que des simulations parlementaires. Ces activités se sont d'ailleurs une fois de plus avérées un franc succès puisqu'elles ont accueilli plus de 700 participants.

Je souhaite que la lecture de ce rapport vous permette de constater la grande diversité de nos réalisations ainsi que les résultats concrets dans votre quotidien auxquels conduisent nos travaux parlementaires.

Le président de l'Assemblée nationale,

Michel Bissonnet

Avant-propos

C'est avec fierté que je me joins au président afin de vous présenter ce huitième rapport annuel des activités de l'Assemblée nationale. L'année 2006-2007 a été marquée par la dissolution de l'Assemblée survenue le 21 février et par les élections générales du 26 mars, nécessitant une série d'actions et de mesures particulières qui ont mobilisé une large partie des énergies du personnel de l'Assemblée.

Au cours de la dernière année, un appui professionnel et technique de tous les instants a été donné aux parlementaires chargés d'étudier et de débattre des propositions de réforme parlementaire, que ce soit par la préparation de nombreux documents et de fiches techniques et par l'élaboration de scénarios.

L'année qui se termine aura également été l'occasion de restaurer et de mettre en valeur les édifices du parlement. Je pense, entre autres, aux travaux majeurs de restauration qu'a subis la tour centrale du parlement et qui reflètent le souci que porte l'Assemblée à son patrimoine immobilier.

Beaucoup de travaux préparatoires ont aussi été réalisés par le personnel administratif de l'Assemblée dans les vastes chantiers que sont l'informatisation des travaux parlementaires, le déploiement de la Stratégie d'affaires en gestion intégrée des ressources (SAGIR) et la conception du nouveau site Internet de l'Assemblée. Nous en verrons les fruits au cours des prochains mois.

Je tiens à féliciter le personnel de l'Assemblée qui, en soutenant sans relâche le travail des députés, contribue au bon fonctionnement de notre institution et à la vitalité de notre démocratie.

Le secrétaire général

François Côté

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LA MISSION

L'Assemblée nationale du Québec est l'assise du pouvoir législatif. Elle est constituée des députés élus par la population québécoise dans les 125 circonscriptions électorales. C'est aux députés qu'incombe la responsabilité de débattre et d'adopter les projets de loi et le budget. Ils ont également pour rôle d'exercer un contrôle sur les actes du gouvernement, notamment lors de la période des questions et réponses orales ou de l'adoption des crédits du gouvernement, et de débattre de questions d'intérêt public.

La durée du mandat collectif de ces députés, appelé « législature », est prévue dans la Constitution et ne dépasse pas cinq ans.

L'Assemblée nationale et le lieutenant-gouverneur constituent le Parlement du Québec.

Le Parlement du Québec assume tous les pouvoirs qui sont attribués à la Législature du Québec.
(Loi sur l'Assemblée nationale)

ÉLECTIONS GÉNÉRALES

Lors des élections générales du 26 mars 2007, les Québécois ont élu les 125 députés qui les représenteront au cours de la 38e législature. De ce nombre, 56 ont été élus pour la première fois.

Ce moment marquant dans notre démocratie entraîne d'importants changements dans la composition de l'Assemblée nationale. Sur les 123 députés en fonction avant le 26 mars, 69 ont été réélus lors des élections générales, alors que 15 ne se sont pas représentés et que 39 ont été défaits.

À l'issue de ces élections générales, la nouvelle composition de l'Assemblée nationale est la suivante :

- Parti libéral du Québec : 48
- Action démocratique du Québec : 41
- Parti québécois : 36

LES TROIS POUVOIRS DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS

POUVOIR LÉGISLATIF	POUVOIR EXÉCUTIF	POUVOIR JUDICIAIRE
Étudie, discute, modifie et vote les lois.	Détermine les politiques qui guident l'action de l'État.	Interprète les lois votées par le pouvoir législatif.
Exerce un contrôle sur l'action du pouvoir exécutif. Débat de questions d'intérêt public.	Administre et dirige l'État en conformité avec les lois votées par le pouvoir législatif.	Décide si un citoyen ou un groupe a agi ou non en conformité avec la loi.
↓ **Parlement**	↓ **Gouvernement**	↓ **Tribunaux**

LA DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le 21 février 2007, le Conseil des ministres a adopté deux décrets sur recommandation du premier ministre : le premier ordonnait la dissolution de l'Assemblée nationale et la convocation d'une nouvelle assemblée pour le 1er mai 2007; le second demandait au Directeur général des élections de tenir des élections générales le 26 mars 2007. Le lieutenant-gouverneur a ensuite signé les proclamations royales donnant effet aux décrets et mettant ainsi fin à la 37e législature.

À la suite d'une dissolution de l'Assemblée, les députés cessent d'être investis de leur mandat, mais les ministres restent en fonction tant que leurs successeurs ne sont pas désignés. Le président et les trois vice-présidents demeurent également en fonction jusqu'à ce qu'ils soient réélus ou remplacés par la nouvelle Assemblée. Quant aux travaux parlementaires, la dissolution a pour effet de rendre caducs les actes de procédure en cours et les projets de loi qui n'ont pas été adoptés.

LES RÔLES DU DÉPUTÉ : LÉGISLATEUR, CONTRÔLEUR ET INTERMÉDIAIRE

L'activité première du député est de participer au processus législatif. En tant que législateur, il étudie, analyse et vote les projets de loi à l'Assemblée nationale. Ce rôle se joue en plusieurs étapes, tant à l'Assemblée qu'en commission parlementaire.

De plus, le député dispose de plusieurs moyens pour contrôler les actes du gouvernement. Mentionnons, entre autres, la possibilité de questionner les ministres sur des sujets d'actualité lors de la période des questions et réponses orales, de même que l'étude des activités et de la gestion des ministères en commission. Il intervient notamment lors des consultations publiques en commission parlementaire sur les principaux enjeux de société.

Il exerce aussi un rôle d'intermédiaire entre les citoyens et l'administration publique. Le député est le représentant des électeurs de sa circonscription. Il défend les intérêts de ses concitoyens et fait valoir leurs besoins auprès de l'appareil gouvernemental.

LES PARLEMENTAIRES DE LA 37e LÉGISLATURE

Les élections partielles du 10 avril et du 14 août 2006

Une élection partielle est tenue dans une circonscription électorale dans le but de combler une vacance occasionnée par la démission ou le décès d'un député ou encore par une décision judiciaire. Lorsqu'un siège devient vacant, un décret du gouvernement ordonnant la tenue d'une élection doit être transmis au Directeur général des élections au plus tard six mois à compter du premier jour de la vacance.

À la suite de la démission de trois députés en 2006, des élections partielles ont eu lieu le 10 avril 2006 dans la circonscription de Sainte-Marie–Saint-Jacques et, le 14 août 2006, dans les circonscriptions de Pointe-aux-Trembles et de Taillon. Ces élections ont été déclenchées en vertu de deux décrets pris par le gouvernement, le premier en date du 6 mars 2006 et le second, en date du 11 juillet 2006.

Les 18 avril et 21 août 2006, le Directeur général des élections faisait parvenir au secrétaire général de l'Assemblée les noms des candidats proclamés élus dans ces trois circonscriptions :

18 avril

M. Martin Lemay
Sainte-Marie–Saint-Jacques
PQ

21 août

M. André Boisclair
Pointe-aux-Trembles
PQ

21 août

M^me^ Marie Malavoy
Taillon
PQ

Le 21 août 2006, monsieur André Boisclair devenait le chef de l'opposition officielle.

Les démissions

Ces trois députés ont démissionné de leurs fonctions en 2006-2007.

Il s'agit de :

M^me^ Nicole Léger
PQ
Pointe-aux-Trembles
Élue pour la première fois :
le 9 décembre 1996
Date de la démission :
le 1^er^ juin 2006

M. Jean-Pierre Charbonneau
PQ
Borduas
Élu pour la première fois :
le 15 novembre 1976
Date de la démission :
le 15 novembre 2006

M^me^ Diane Legault
PLQ
Chambly
Élue pour la première fois :
le 4 avril 2003
Date de la démission :
le 15 novembre 2006

La répartition des sièges selon les partis politiques

Lors de sa dissolution, le 21 février 2007, l'Assemblée nationale se composait ainsi :

	Nombre de sièges
Parti libéral du Québec (PLQ)	72
Parti québécois (PQ)	45
Action démocratique du Québec (ADQ)	5
Député indépendant	1
Vacants	2

Anniversaires de vie parlementaire

En 2006-2007, monsieur Michel Bissonnet, président de l'Assemblée nationale, monsieur William Cusano, premier vice-président, madame Louise Harel, à ce moment chef de l'opposition officielle, ainsi que monsieur Pierre Paradis, député, ont fêté leur 25e anniversaire de vie parlementaire. Le doyen de l'Assemblée nationale et également vice-président, monsieur François Gendron, a pour sa part célébré sa 30e année de travail parlementaire.

LES PARLEMENTAIRES

DE LA TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

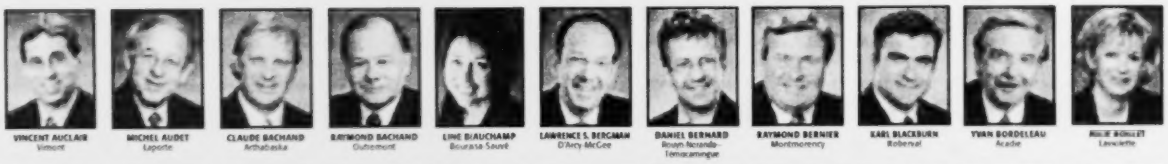

À LA DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
LE 21 FÉVRIER 2007

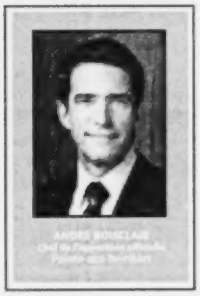

ANDRÉ BOISCLAIR
Chef du Parti québécois
Député de Rivière-du-Loup

MICHEL KELLOUNIENE
Président
Iberville–Saint-Jean

WILLIAM CUSANO
Premier vice-président
Viau

DIANE LEBLANC
Deuxième vice-présidente
Beauce-Sud

FRANÇOIS GENDRON
Troisième vice-président
Abitibi-Ouest

DIANE LEMIEUX
Leader
Bourget

STÉPHANE BÉDARD
Leader adjoint
Chicoutimi

MICHEL MORIN
Whip
Nicolet-Yamaska

JACQUES CÔTÉ
Whip adjoint
Dubuc

AGNÈS MALTAIS
Présidente du caucus
Taschereau

MAXIME ARSENEAU
Îles-de-la-Madeleine

DENISE BEAUDOIN
Mirabel

STÉPHANE BERGERON
Verchères

ROSAIRE BERTRAND
Charlevoix

CAMIL BOUCHARD
Vachon

CLAUDE BOUCHER
Johnson

ALEXANDRE BOURBEAU
Berthier

JOCELYNE CABON
Terrebonne

NOËLLA CHAMPAGNE
Champlain

SOLANGE CHAREST
Rimouski

CLAUDE COUSINEAU
Bertrand

SERGE DESJÈRES
Beauharnois

LÉANDRE DION
Saint-Hyacinthe

RITA DIONNE-MARSOLAIS
Rosemont

DANIELLE DOYER
Matapédia

MARIO-LAIN DUFOUR
René-Lévesque

NICOLAS GIRARD
Cousin

LOUISE HAREL
Hochelaga-Maisonneuve

NORMAND JUTRAS
Drummond

ELSIE LEFEBVRE
Laurier-Dorion

FRANÇOIS LEGAULT
Rousseau

RICHARD LEGENDRE
Blainville

GUY LELIÈVRE
Gaspé

MARTIN LEMAY
Sainte-Marie–Saint-Jacques

MICHEL LÉTOURNEAU
Lingwa

MARIE MALAVOY
Taillon

SYLVAIN PAGÉ
Labelle

LUCIE PAPINEAU
Prévost

CLAUDE PINARD
Saint-Maurice

LORRAINE RICHARD
Duplessis

HÉLÈNE ROBERT
Deux-Montagnes

SYLVAIN SIMARD
Richelieu

JEAN-CLAUDE ST-ANDRÉ
L'Assomption

LUC THÉRIAULT
Masson

STÉPHAN TREMBLAY
Lac-Saint-Jean

DANIEL TURP
Mercier

JONATHAN VALOIS
Joliette

CÉCILE VERMETTE
Marie-Victorin

Martin Ouellet
Laviolette

JANVIER GRONDIN
Beauce-Nord

SYLVAIN LÉGARÉ
Vanier

MARC PICARD
Chutes-de-la-Chaudière

SYLVIE ROY
Lotbinière

DANIEL BOUCHARD
Brigantin Compton

LE DIAGRAMME DE L'ASSEMBLÉE, LE 21 FÉVRIER 2007

Fonctions parlementaires

Président
Élu parmi les députés, il exerce une triple fonction : diriger les séances de l'Assemblée en veillant à faire respecter le règlement et à sauvegarder les droits et privilèges de l'Assemblée et de tous les députés qui la composent; administrer les services de l'Assemblée; représenter l'Assemblée au Québec et à l'étranger, notamment dans ses rapports avec d'autres parlements.

Vice-présidents
Au nombre de trois, dont les deux premiers sont élus parmi les députés du groupe parlementaire formant le gouvernement et le troisième parmi les députés du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, ils assistent le président dans ses fonctions et jouissent des mêmes prérogatives et de la même autorité lorsqu'ils le remplacent dans ses fonctions parlementaires.

Chef
Député qui dirige l'action parlementaire de son parti.

Leader et leader adjoint
Député à qui revient la responsabilité d'établir les stratégies parlementaires de son groupe, soutenu et remplacé dans ses fonctions par son adjoint.

Whip et whip adjoint
Député qui veille à la discipline à l'intérieur de son groupe et coordonne l'action des députés à l'Assemblée, en commission et au sein des délégations, soutenu et remplacé dans ses fonctions par son adjoint.

Président de caucus
Député chargé de diriger les délibérations du caucus de son groupe parlementaire.

Groupes parlementaires

○ **Groupe parlementaire formant le gouvernement**
Ensemble des députés élus sous la bannière du parti politique ayant remporté le plus grand nombre de sièges lors de l'élection générale. Leur chef devient le premier ministre et il choisit, généralement au sein de ce groupe, ceux qui deviendront ministres.

○ **Groupe parlementaire formant l'opposition officielle**
Ensemble des députés élus sous la bannière du parti politique ayant remporté le deuxième plus grand nombre de sièges lors de l'élection générale. Le chef de ce groupe parlementaire devient le chef de l'opposition officielle.

○ **Député indépendant**
Député n'appartenant à aucun groupe parlementaire reconnu en vertu du règlement de l'Assemblée nationale ou qui, en cours de mandat, quitte un groupe sans adhérer à un autre. Un député indépendant peut adhérer à un groupe parlementaire à tout moment au cours d'une législature.

Groupe parlementaire : groupe composé d'au moins 12 députés élus sous la bannière d'un même parti politique ou qui a obtenu au moins 20 % des votes aux plus récentes élections générales.

LE DIAGRAMME DE L'ASSEMBLÉE

À LA DISSOLUTION, LE 21 FÉVRIER 2007

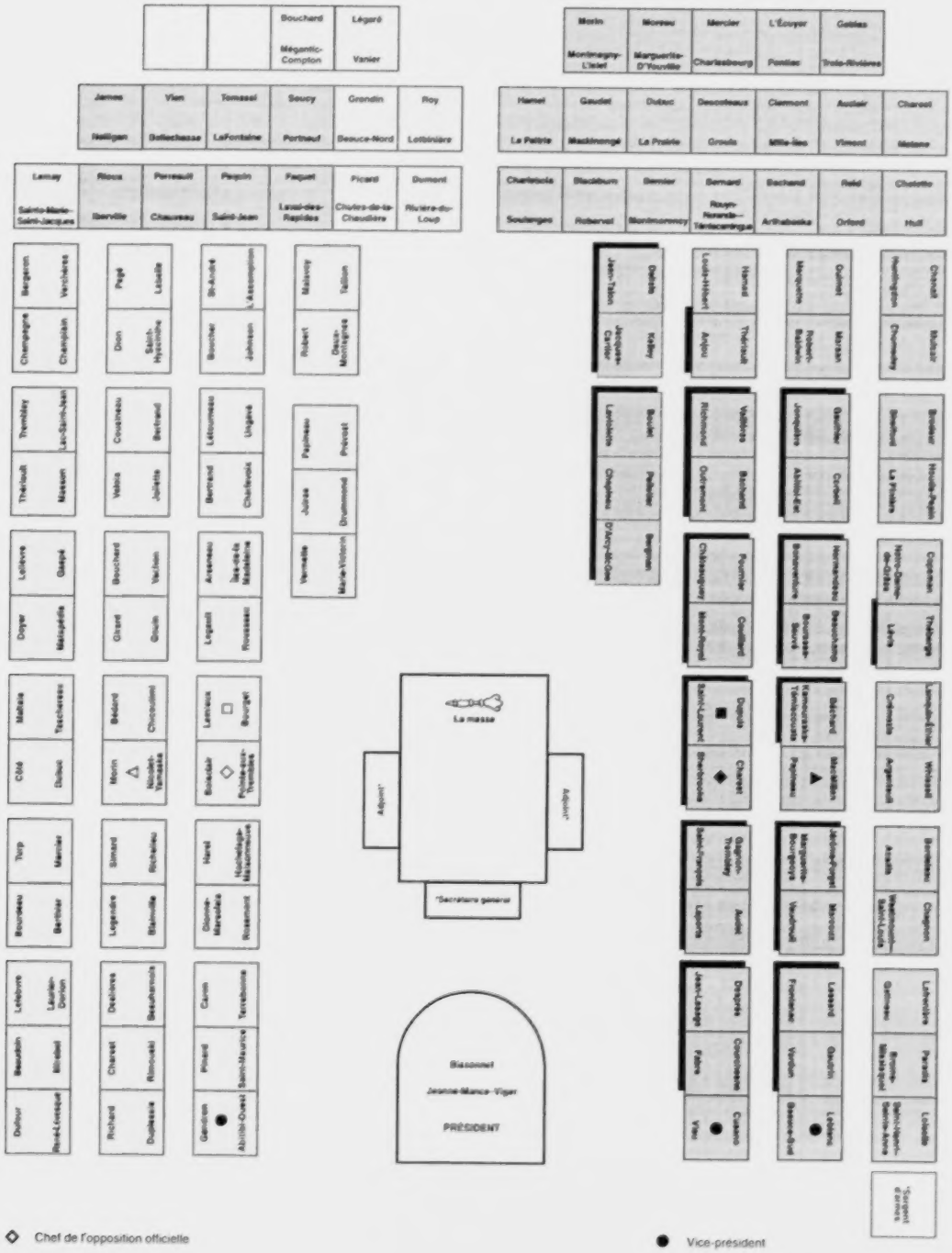

◇ Chef de l'opposition officielle

□ Leader de l'opposition officielle

△ Whip de l'opposition officielle

□ Autres députés

*Fonctionnaires

● Vice-président

◆ Chef du gouvernement

■ Leader du gouvernement

▲ Whip du gouvernement

Ministre

L'Assemblée nationale et LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE

Pendant leur mandat, les députés sont appelés à débattre d'une variété de questions sur les affaires publiques du Québec. Divers moyens sont à leur disposition afin de leur permettre d'étudier une question portant sur un enjeu sociétal et de participer pleinement aux travaux parlementaires. Les débats à l'Assemblée nationale et en commission se déroulent selon un ensemble de règles inspirées du parlementarisme britannique qui garantissent la liberté d'expression des élus et leur droit de regard sur les affaires de l'État.

L'HORAIRE DES SÉANCES

Le règlement de l'Assemblée nationale établit un calendrier de travail comprenant deux périodes, soit du deuxième mardi de mars au 23 juin au plus tard, et du troisième mardi d'octobre au 21 décembre au plus tard. Le règlement prévoit aussi des périodes dites « intensives », débutant le 25 mai et le 25 novembre, au cours desquelles les députés siègent également le vendredi et où les heures de séance sont prolongées.

Pour leur part, les séances des commissions parlementaires peuvent se dérouler tout au long de l'année. Cependant, aucune de ces séances ne peut avoir lieu durant la période des affaires courantes à la salle de l'Assemblée nationale.

Horaire des séances de l'Assemblée

Horaire	Période ordinaire	Période intensive 25 mai au 23 juin / 25 nov. au 21 déc.
Lundi	*	*
Mardi Mercredi Jeudi	10 h à 12 h 14 h à 18 h	10 h à 13 h 15 h à 18 h 20 h à 24 h
Vendredi		

* L'Assemblée siège le lundi sur motion du leader du gouvernement.

En dehors des périodes prévues au règlement, l'Assemblée, sur demande du premier ministre, se réunit en séances extraordinaires. Cette demande est adressée au président ou, en son absence, au secrétaire général.

Séance extraordinaire du 20 février 2007

À la demande du premier ministre, monsieur Jean Charest, l'Assemblée nationale a été convoquée d'urgence en séance extraordinaire, le 20 février 2007, afin de permettre au ministre des Finances de prononcer le discours sur le budget et de permettre également au porte-parole de l'opposition officielle et à un député indépendant de faire leurs commentaires.

LE BILAN DU TRAVAIL À L'ASSEMBLÉE

Au cours de l'année 2006-2007, 64 séances se sont déroulées à l'Assemblée et 410 en commission parlementaire. Le tableau ci-dessous en présente les détails :

	ASSEMBLÉE		COMMISSIONS	
	Séances	Heures	Séances	Heures
Avril	9	32 h 17	42	149 h 30
Mai	15	63 h 09	90	275 h 25
Juin	11	74 h 53	55	165 h 48
Juillet	0	0	0	0 h 00
Août	0	0	6	9 h 21
Septembre	0	0	41	135 h 38
Octobre	6	31 h 30	21	54 h 24
Novembre	14	73 h 35	71	172 h 56
Décembre	8	36 h 33	54	159 h 07
Janvier	0	0	14	58 h 01
Février	1*	7 h 11	16	58 h 15
Mars	0	0	0	0 h 00
TOTAL	64	319 h 08	410	1238 h 25

* Séance extraordinaire le mardi 20 février 2007.

Déroulement d'une séance à l'Assemblée nationale

Une séance de l'Assemblée comporte deux périodes distinctes : celle des affaires courantes et celle des affaires du jour.

LA PÉRIODE DES AFFAIRES COURANTES	LA PÉRIODE DES AFFAIRES DU JOUR
La période des affaires courantes est composée de neuf rubriques consacrées à l'information que donne le gouvernement à l'Assemblée nationale. L'un de ses moments forts est sans contredit la période des questions et réponses orales qui, elle, a lieu chaque jour de séance. L'ordre dans lequel les rubriques de la période des affaires courantes sont abordées est le suivant : 1. Les déclarations ministérielles 2. La présentation de projets de loi 3. Les dépôts 4. Les interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel 5. Les questions et réponses orales 6. Les votes reportés 7. Les motions sans préavis 8. Les avis touchant les travaux des commissions 9. Les renseignements sur les travaux de l'Assemblée	La période des affaires du jour est consacrée essentiellement aux débats sur les projets de loi à l'une des étapes de leur étude. C'est également à ce moment que l'Assemblée nationale est saisie de tous les autres débats de fond. La période des affaires du jour comporte cinq rubriques qui doivent être abordées selon un ordre de priorité préétabli : 1. Les affaires prioritaires 2. Les débats d'urgence 3. Les débats sur les rapports de commissions 4. Les autres affaires inscrites au feuilleton 5. Les affaires inscrites par les députés de l'opposition

QUELQUES CHIFFRES EN 2006-2007

- 7 déclarations ministérielles ont été faites;
- 79 projets de loi ont été présentés jusqu'à la dissolution de la Chambre, le 21 février 2007;
- 792 documents ont été déposés à l'Assemblée, dont des décisions du Bureau de l'Assemblée, des rapports annuels et de commissions ainsi que des pétitions.

Les affaires courantes

Les déclarations ministérielles - Un ministre peut faire une déclaration à l'Assemblée sur tout sujet qu'il considère pertinent, par exemple l'annonce d'une politique gouvernementale ou la réaction du gouvernement à un événement particulier.

La présentation de projets de loi - C'est lors des affaires courantes que l'on procède à la présentation d'un projet de loi. À cette étape, les députés ne se prononcent pas sur la teneur du texte, mais ils acceptent simplement de s'en saisir afin de l'étudier au cours des étapes ultérieures du processus législatif.

Les questions et réponses orales

Cette rubrique est sans contredit la plus connue des citoyens. Au cours de cette période de 45 minutes, les députés peuvent questionner les ministres sur des affaires d'intérêt public qui présentent un caractère d'actualité ou d'urgence, et qui relèvent de leur compétence ou de celle du gouvernement.

48 heures ont été consacrées aux questions et réponses orales.

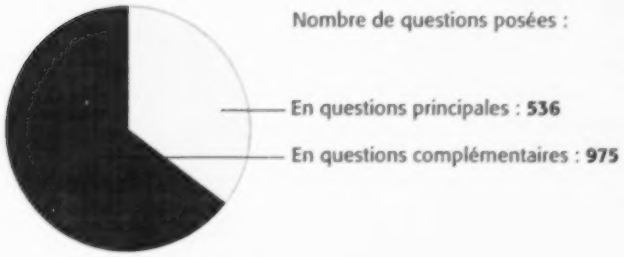

GLOSSAIRE

Motion

Acte de procédure par lequel un député propose que l'Assemblée se prononce sur une question. Il peut ainsi demander à celle-ci d'accomplir un acte, d'ordonner l'accomplissement d'une action ou d'exprimer une opinion sur quelque sujet.

En 2006-2007, 198 motions sans préavis ont été adoptées. Elles portaient sur des sujets tels que :

- le respect du Protocole de Kyoto par le gouvernement fédéral;
- le 50e anniversaire de la création des Casques bleus de l'ONU;
- le 45e anniversaire de l'élection de la première femme à l'Assemblée nationale du Québec, madame Marie-Claire Kirkland;
- le 10e anniversaire du décès de l'ancien premier ministre du Québec, monsieur Robert Bourassa.

Les affaires du jour

Les affaires prioritaires - Ces affaires, comme leur nom l'indique, ont priorité sur toute autre question en raison de leur importance ou de leur urgence. Le discours d'ouverture de la session, prononcé par le premier ministre, vient au premier rang des affaires prioritaires, de même que les discours des chefs des groupes parlementaires ou de leurs représentants dans le cadre du débat qui s'ensuit. Parmi les autres affaires prioritaires, mentionnons aussi le discours sur le budget et les motions de censure.

Les débats d'urgence - Tout député peut demander la tenue d'un débat d'urgence. Le président en autorise la tenue s'il juge que la demande porte sur un sujet précis, d'une importance particulière, qui relève de l'Assemblée et ne peut être discuté autrement.

Les débats sur les rapports de commissions - Les rapports de commissions qui contiennent des recommandations sont inscrits au feuilleton immédiatement après leur dépôt à l'Assemblée et doivent être pris en considération dans un délai de 15 jours suivant ce dépôt.

Les autres affaires inscrites au *Feuilleton et préavis* - C'est à ce moment que l'Assemblée procède aux différentes étapes de l'étude d'un projet de loi, notamment l'adoption du principe, l'étude détaillée en commission plénière et l'adoption du projet de loi.

Seul un ministre peut présenter un projet de loi ayant des incidences financières. Cependant, hormis cette exception, tout député a le droit de présenter un projet de loi à l'Assemblée nationale, et il peut alors compter sur les services juridiques et législatifs de l'Assemblée afin de le préparer.

Au cours de l'année écoulée, l'Assemblée a adopté 72 projets de loi, soit :

- 58 présentés par des ministres, dont 76 % adoptés à l'unanimité;
- Un présenté par un député et adopté à l'unanimité;
- 13 d'intérêt privé, tous adoptés à l'unanimité.

En moyenne, il s'est écoulé 94 jours entre la présentation de ces projets de loi et leur adoption.

LES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

Une partie considérable du travail accompli par les parlementaires ne se fait pas à l'Assemblée elle-même, mais au sein des commissions, où les députés exercent leurs rôles de législateur et de contrôleur des activités du gouvernement. Les commissions sont composées d'une douzaine de députés et sont chargées de l'examen de toute question relevant de leur compétence. C'est en commission que la population peut se faire entendre lors des consultations publiques sur les projets de loi ou les grands débats qui ont cours au sein de la société. C'est aussi en commission que les députés étudient les projets de loi en profondeur, scrutent l'activité des ministères et des organismes gouvernementaux, étudient les prévisions budgétaires du gouvernement et peuvent également choisir, de leur propre initiative, d'étudier toute question liée à leur champ de compétence.

Il existe onze commissions parlementaires permanentes, dont neuf sont sectorielles. Six des commissions sectorielles sont présidées par des députés du groupe formant le gouvernement et trois par des députés de l'opposition officielle. La présidence de la Commission de l'administration publique est réservée à un député de l'opposition, et le président de l'Assemblée nationale préside la Commission de l'Assemblée nationale.

SAVIEZ-VOUS QUE?

Au cours de la 37e législature, 31 rapports de commissions et 4 documents de consultation ont été publiés par les commissions parlementaires, comparativement à 30 au cours de la 36e législature et 18 au cours de la 35e législature. Ces données démontrent l'importance que les parlementaires accordent aux travaux des commissions.

Horaire des séances des commissions parlementaires

Horaire	Période régulière	Période intensive 25 mai au 23 juin / 25 nov. au 21 déc.
Lundi	14 h à 18 h	10 h à 13 h/15 h à 18 h/20 h à 24 h
Mardi **Mercredi** **Jeudi**	9 h 30 à 12 h 30 14 h à 18 h	10 h à 13 h 15 h à 18 h 20 h à 24 h
Vendredi	9 h 30 à 12 h 30	10 h à 13 h/15 h à 18 h/20 h à 24 h

GLOSSAIRE

Président de commission

Député d'un des groupes parlementaires, élu par les membres de la commission pour un mandat de deux ans, il organise et anime les travaux de sa commission. Le président de commission prend part aux débats et a droit de vote.

Vice-président de commission

Député d'un groupe parlementaire autre que celui du président, élu par les membres de la commission pour un mandat de deux ans, il assiste le président dans ses fonctions et le remplace au besoin.

Les membres de chaque commission

Avant de présenter un aperçu du travail effectué en 2006-2007, voici un portrait des compétences et des membres de chacune des commissions à la fin de la 37e législature :

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Règlement de l'Assemblée et règles de fonctionnement; coordination des travaux des autres commissions

En étaient membres d'office :

Le président de l'Assemblée
Les vice-présidents de l'Assemblée
Les leaders et les whips des groupes parlementaires
Les présidents de commissions

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Imputabilité et vérification des engagements financiers

En étaient membres :

La présidente — Rita Dionne-Marsolais (Rosemont) PQ
La vice-présidente — Sarah Perreault (Chauveau) PLQ

PLQ
Yvan Bordeleau (Acadie)
Francine Gaudet (Maskinongé)
Alain Paquet (Laval-des-Rapides)
Jean-Pierre Paquin (Saint-Jean)
Jean Rioux (Iberville)

PQ
Martin Lemay
(Sainte-Marie–Saint-Jacques)
Agnès Maltais (Taschereau)
Cécile Vermette (Marie-Victorin)

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Conseil exécutif, justice, sécurité publique, relations intergouvernementales, constitution

En étaient membres :

Le président — Sylvain Simard (Richelieu) PQ
Le vice-président — Pierre Descoteaux (Groulx) PLQ

PLQ
Raymond Bernier (Montmorency)
Karl Blackburn (Roberval)
Nancy Charest (Matane)
Roch Cholette (Hull)
André Gabias (Trois-Rivières)
Pierre Marsan (Robert-Baldwin)

PQ
Jacques Côté (Dubuc)
Daniel Turp (Mercier)
Jonathan Valois (Joliette)

ADQ
Mario Dumont (Rivière-du-Loup)

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Finances, budget, comptes publics, administration du gouvernement, fonction publique, services et approvisionnements

En étaient membres :

Le président — Sam Hamad (Louis-Hébert) PLQ
Le vice-président — Rosaire Bertrand (Charlevoix) PQ

PLQ
Raymond Bernier (Montmorency)
Nancy Charest (Matane)
André Gabias (Trois-Rivières)
Pierre Moreau (Marguerite-D'Youville)
Alain Paquet (Laval-des-Rapides)
Tony Tomassi (LaFontaine)

PQ
Denise Beaudoin (Mirabel)
François Legault (Rousseau)
Guy Lelièvre (Gaspé)

ADQ
Marc Picard
(Chutes-de-la-Chaudière)

L'importance du contrôle parlementaire

Les activités de contrôle parlementaire représentent près de 54 % des travaux effectués en commission, comme le présente le schéma suivant :

Contrôle parlementaire		
Crédits budgétaires du gouvernement	183 h 40	14,8 %
Interpellations	15 h 41	1,3 %
Autres mandats de l'Assemblée	210 h 49	17 %
Législation déléguée	0 h 00	0 %
Surveillance d'organismes	11 h 36	0,9 %
Vérification des engagements financiers	13 h 58	1,1 %
Imputabilité	48 h 02	3,9 %
Autres mandats prévus par le règlement	103 h 17	8,3 %
Mandats d'initiative	78 h 13	6,3 %
Processus législatif		
Étude de projets de loi publics	542 h 38	43,8 %
Étude de projets de loi d'intérêt privé	9 h 33	0,8 %
Organisation générale et élections des présidents et vice-présidents	19 h 46	1,6 %
Discussion sur la réforme parlementaire	1 h 12	0,1 %
TOTAL	1238 h 25	100 %

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Famille, santé, services sociaux et communautaires, condition féminine, sécurité du revenu

En étaient membres :

Le président — Russell Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) PLQ
Le vice-président — Camil Bouchard (Vachon) PQ

PLQ
Vincent Auclair (Vimont)
Daniel Bernard (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)
Yolande James (Nelligan)
Charlotte L'Écuyer (Pontiac)
Jean-Pierre Paquin (Saint-Jean)
Pierre Reid (Orford)

PQ
Noëlla Champagne (Champlain)
Solange Charest (Rimouski)
Jean-Claude St-André (L'Assomption)

ADQ
Sylvie Roy (Lotbinière)

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Industrie, commerce, tourisme, travail, science et technologie, énergie et ressources, main-d'œuvre

En étaient membres :

Le président — Normand Jutras (Drummond) PQ
Le vice-président — Claude Bachand (Arthabaska) PLQ

PLQ
Karl Blackburn (Roberval)
Pierre Descoteaux (Groulx)
France Hamel (La Peltrie)
Éric R. Mercier (Charlesbourg)
Norbert Morin (Montmagny-L'Islet)
Jean Rioux (Iberville)

PQ
Danielle Doyer (Matapédia)
Marjolain Dufour (René-Lévesque)
Lorraine Richard (Duplessis)

ADQ
Sylvain Légaré (Vanier)

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

Agriculture, pêcheries, alimentation

En étaient membres :

La présidente — Fatima Houda-Pepin (La Pinière) PLQ
La vice-présidente — Louise Harel (Hochelaga–Maisonneuve) PQ

PLQ
Claude Bachand (Arthabaska)
Daniel Bernard (Rouyn-Noranda–Témiscamingue)
André Chenail (Huntingdon)
Jean-Pierre Soucy (Portneuf)
Dominique Vien (Bellechasse)

PQ
Léandre Dion (Saint-Hyacinthe)
Michel Morin (Nicolet-Yamaska)
Hélène Robert (Deux-Montagnes)

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Collectivités locales, aménagement, habitation, loisirs

En étaient membres :

Le président — François Ouimet (Marquette) PLQ
Le vice-président — Richard Legendre (Blainville) PQ

PLQ
Vincent Auclair (Vimont)
Yvan Bordeleau (Acadie)
Jean Dubuc (La Prairie)
France Hamel (La Peltrie)
Fatima Houda-Pepin (La Pinière)
Tony Tomassi (LaFontaine)

PQ
Noëlla Champagne (Champlain)
Martin Lemay (Sainte-Marie–Saint-Jacques)
Sylvain Pagé (Labelle)

Indépendant
Daniel Bouchard (Mégantic-Compton)

COMMISSION DE L'ÉDUCATION

Éducation, formation professionnelle, protection du consommateur

En étaient membres :

Le président — Jacques Chagnon (Westmount–Saint-Louis) PLQ
Le vice-président — Maxime Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) PQ

PLQ
Vincent Auclair (Vimont)
Yvan Bordeleau (Acadie)
Francine Gaudet (Maskinongé)
Éric R. Mercier (Charlesbourg)
Sarah Perreault (Chauveau)

PQ
Camil Bouchard (Vachon)
Claude Cousineau (Bertrand)
Marie Malavoy (Taillon)

COMMISSION DE LA CULTURE

Culture, communication, communautés culturelles, immigration, relations avec les citoyens

En étaient membres :

Le président — Bernard Brodeur (Shefford) PLQ
Le vice-président — Daniel Turp (Mercier) PQ

PLQ
Yolande James (Nelligan)
Pierre Marsan (Robert-Baldwin)
Éric R. Mercier (Charlesbourg)
Pierre Moreau (Marguerite-D'Youville)
Dominique Vien (Bellechasse)

PQ
Jocelyne Caron (Terrebonne)
Léandre Dion (Saint-Hyacinthe)
Lucie Papineau (Prévost)

GLOSSAIRE

Président de séance

Député désigné par la présidence de l'Assemblée pour diriger, à la demande du président d'une commission ou par décision de l'Assemblée, les débats d'une commission; il revient à la Commission de l'Assemblée nationale d'approuver une liste de députés pouvant agir à ce titre. Voici la liste des présidents de séance au 21 février 2007 :

PLQ

Lucie Charlebois (Soulanges)
Maurice Clermont (Mille-Îles)
Jean Dubuc (La Prairie)
France Hamel (La Peltrie)
Yolande James (Nelligan)
Michèle Lamquin-Éthier (Crémazie)
Charlotte L'Écuyer (Pontiac)
Éric R. Mercier (Charlesbourg)
Jean-Pierre Paquin (Saint-Jean)
Pierre Paradis (Brome-Missisquoi)
Pierre Reid (Orford)

PQ

Claude Boucher (Johnson)
Solange Charest (Rimouski)
Serge Deslières (Beauharnois)
Danielle Doyer (Matapédia)
Hélène Robert (Deux-Montagnes)
Cécile Vermette (Marie-Victorin)

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Transports, travaux publics, environnement, faune

En étaient membres :

Le président — Claude Pinard (Saint-Maurice) PQ
Le vice-président — Tony Tomassi (LaFontaine) PLQ

PLQ
Maurice Clermont (Mille-Îles)
Jean Dubuc (La Prairie)
Réjean Lafrenière (Gatineau)
Charlotte L'Écuyer (Pontiac)
Norbert Morin (Montmagny-L'Islet)
Jean-Pierre Soucy (Portneuf)

PQ
Stéphane Bergeron (Verchères)
Serge Deslières (Beauharnois)
Luc Thériault (Masson)

ADQ
Janvier Grondin (Beauce-Nord)

COMMISSION SPÉCIALE SUR LA LOI ÉLECTORALE

Exceptionnellement, l'Assemblée peut constituer une commission spéciale, ce qui s'est produit en juin 2005, en vue de l'étude de l'avant-projet de loi remplaçant la Loi électorale. Il s'agit seulement de la quatrième commission spéciale depuis la réforme parlementaire de 1984. La commission a déposé deux rapports au printemps 2006.

En étaient membres :

Le président — François Ouimet (Marquette) PLQ
Le vice-président — Sylvain Simard (Richelieu) PQ

PLQ
André Gabias (Trois-Rivières)
Fatima Houda-Pepin (La Pinière)
Benoît Pelletier (Chapleau)
Sarah Perreault (Chauveau)

PQ
Lorraine Richard (Duplessis)
Luc Thériault (Masson)

ADQ
Marc Picard (Chutes-de-la-Chaudière)

Faits marquants : trois missions d'étude

En 2006-2007, trois commissions se sont déplacées en mission d'étude à l'extérieur de l'Assemblée nationale.

Mandat d'initiative sur l'impact du réchauffement climatique dans le Nord-du-Québec

Dans le cadre de son mandat d'initiative sur l'impact du réchauffement climatique dans le Nord-du-Québec, la Commission des transports et de l'environnement a pu entendre le point de vue des principaux chercheurs et ministères québécois intéressés à cette problématique lors de consultations particulières. À la suite de ces auditions, six membres, réunis pour l'occasion en sous-commission, ont effectué un déplacement au Nunavik du 19 au 22 septembre 2006. Le rapport de la Com-

mission contient 18 recommandations qui concernent la mise en place de mesures d'adaptation pour faire face aux impacts du réchauffement climatique et d'autres enjeux environnementaux, tel que le nettoyage des sites miniers abandonnés.

Mandat d'initiative sur la réussite scolaire des Autochtones

Les parlementaires de la Commission de l'éducation ont choisi de se donner ce mandat d'initiative après avoir pris connaissance de statistiques sur le décrochage scolaire qui révèlent notamment qu'environ 25 % des jeunes Autochtones obtiennent leur diplôme d'études secondaires après sept années d'études, comparativement à environ 75 % pour l'ensemble du Québec. Dans le cadre de ce mandat, des membres de la commission se sont déplacés dans le Nord-du-Québec et en Abitibi-Témiscamingue, et ensuite à Wendake. Six des communautés appartenant à l'une ou l'autre des 11 nations autochtones ont été visitées. Dans chacune des communautés, les parlementaires ont visité les écoles, rencontré les directeurs, des professeurs et des élèves, des représentants des commissions scolaires et les chefs des communautés. Le rapport contient 18 recommandations adoptées à l'unanimité par les 10 membres de la commission.

Visite de l'aménagement hydroélectrique de la rivière Péribonka

La Commission de l'économie et du travail s'est déplacée dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean afin d'effectuer une visite du chantier de l'aménagement hydroélectrique de la rivière Péribonka. La visite avait pour objectifs de permettre aux membres d'approfondir leurs connaissances relatives aux projets d'aménagements hydroélectriques en cours et à venir et de préparer l'étude du plan stratégique 2006-2010 d'Hydro-Québec.

Les mandats des commissions parlementaires

Les commissions parlementaires sectorielles peuvent exécuter trois types de mandats : les mandats d'initiative, les mandats confiés par l'Assemblée et les mandats qui découlent de dispositions législatives ou réglementaires. La liste des mandats accomplis par les commissions parlementaires en 2006-2007 se trouve en annexe.

1. Mandats d'initiative

Au cours de l'année 2006-2007, les membres des commissions se sont penchés de leur propre initiative sur des enjeux qui affectent divers secteurs de l'activité sociale. L'organisation de ces mandats nécessite de nombreuses réunions au cours desquelles les membres préparent des documents de consultation ou d'information, entendent des experts, planifient des auditions publiques et préparent des rapports finaux qui contiennent des recommandations adressées au gouvernement.

GLOSSAIRE

Mandats d'initiative

De leur propre initiative, les membres des commissions étudient les projets de règlement et les règlements, les orientations, les activités et la gestion des organismes publics et toute autre matière d'intérêt public.

Outre les impacts du réchauffement climatique dans le Nord-du-Québec, la réussite scolaire des Autochtones et l'aménagement hydroélectrique de la rivière Péribonka, les principaux sujets qui ont été étudiés par les députés sont la protection des épargnants dans le secteur des fonds communs de placement, le suivi du mandat sur la sécurité alimentaire, le patrimoine religieux, la sécurité routière, le rôle de l'État dans une gestion responsable du jeu et le Rapport d'évaluation du Bureau d'évaluation médicale.

Des commissions parlementaires ont également pris l'initiative d'étudier les orientations, les activités et la gestion des organismes publics suivants : la Société d'habitation du Québec, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, la Commission de la santé et de la sécurité du travail, la Commission des lésions professionnelles et l'Institut national de santé publique.

Liste des documents publiés par les commissions parlementaires

- Les 16e, 17e et 18e rapports sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics
- Le rapport intérimaire sur la protection des épargnants au Québec
- Le rapport sur les auditions des dirigeants des établissements d'enseignement universitaire
- Le rapport sur la réussite scolaire des Autochtones
- Le rapport sur l'examen du Rapport d'évaluation du Bureau d'évaluation médicale
- Le rapport sur le réchauffement climatique et d'autres problématiques environnementales au Nunavik
- Le rapport sur l'audition de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
- Le rapport sur la sécurité routière au Québec
- Le rapport sur le patrimoine religieux du Québec
- Le rapport de la Commission spéciale sur la Loi électorale

2. Mandats confiés par l'Assemblée

Étude détaillée de projets de loi

Les commissions parlementaires ont étudié 66 projets de loi dont on peut consulter la liste complète en annexe. Il est intéressant de noter que, pour l'ensemble des projets de loi, 2961 articles ont été étudiés et 845 amendements ont été adoptés sur les 1053 propositions d'amendement présentées.

Consultations générales et particulières

En 2006-2007, 447 groupes ou individus sont venus présenter leurs points de vue sur différents sujets soumis à la consultation et 480 mémoires ont été reçus par les commissions. Celles-ci ont également reçu plus de 4600 opinions transmises lors de quatre consultations en ligne. Ces consultations permettent aux parlementaires de bien évaluer l'ensemble des enjeux soulevés par une question et de faire des observations, des conclusions et des recommandations.

Voici quelques-uns des 21 sujets qui ont été l'objet de consultations publiques : l'avant-projet de loi remplaçant la Loi électorale, le projet de loi sur la protection du consommateur, le document de consultation sur l'accès aux services de santé, le projet de loi sur les régimes complémentaires de retraite, le projet de loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, le document de consultation sur le racisme et la discrimination, le projet de loi sur la stratégie énergétique du Québec, le projet de loi sur les heures d'ouverture des commerces, le plan stratégique 2006-2010 d'Hydro-Québec, l'énoncé de politique sur la gouvernance des sociétés d'État, le projet de loi sur le parc national du Mont-Orford, le projet de loi sur les véhicules hors route, les propositions de la Société de l'assurance automobile (SAAQ) pour hausser les contributions au régime d'assurance automobile.

Étude des crédits budgétaires 2006-2007

Pendant trois semaines, au cours des mois d'avril et de mai 2006, les commissions ont procédé à l'étude des crédits budgétaires du gouvernement, comme le prévoit l'article 282 du règlement. Au terme de leur mandat, elles avaient consacré près de 184 heures à l'examen et à l'adoption des crédits budgétaires alloués aux ministères et aux organismes, soit plus de 58 milliards de dollars.

3. Mandats statutaires et mandats prévus par le règlement

Les mandats statutaires prennent naissance dans une loi ou un règlement qui en découle ou encore dans un article du règlement de l'Assemblée nationale. À titre d'exemple, la Commission des affaires sociales et la Commission de l'éducation doivent entendre périodiquement les 17 dirigeants des agences de la santé et des services sociaux et les recteurs des 18 universités. Pour accomplir ces mandats, les deux commissions ont élaboré des grilles d'analyse comportant plusieurs indicateurs permettant d'étudier la performance de ces organismes et l'évolution des indicateurs dans le temps.

GLOSSAIRE

Mandats confiés par l'Assemblée

À la demande de l'Assemblée, les commissions étudient les projets de loi, les crédits budgétaires et toute autre matière qui leur est confiée.

GLOSSAIRE

Consultation générale

S'adresse à l'ensemble de la population. Elle est obligatoirement précédée d'un avis public dans les principaux quotidiens, dans la *Gazette officielle du Québec* et dans le site Internet de l'Assemblée afin d'inviter les personnes et les organismes intéressés par le sujet sous étude à soumettre un mémoire à la commission. Celle-ci tient par la suite des auditions publiques pour discuter des mémoires reçus.

Consultations particulières

Sont limitées aux personnes ou aux organismes choisis par la commission ou par l'Assemblée en raison de leur connaissance ou de leur expertise de la question étudiée.

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
Place aux citoyens

INAUGURATION DE L'EXPOSITION *LE QUÉBEC, SES DÉPUTÉS, SES RÉGIONS*

Denis Labine©Le Québec en images, CCDMD

BAnQ, cote : P030-01b, P33

Jean Bédard/Sauvagiles

RESTAURATION DE LA TOUR CENTRALE DE L'HÔTEL DU PARLEMENT

Deux activités en images

www.assnat.qc.ca

LE QUÉBEC, SES DÉPUTÉS, SES RÉGIONS

Une nouvelle exposition multimédia interactive à l'hôtel du Parlement

Depuis le 7 décembre 2006, le hall principal de l'hôtel du Parlement accueille l'exposition *Le Québec, ses députés, ses régions*, constituée principalement de bornes interactives au contenu multimédia extrêmement riche. Son slogan, « un grand courant de cœurs et d'esprits », décrit avec justesse le concept de cette réalisation. Ainsi, à l'image du fleuve Saint-Laurent qui, tout au long de son parcours, se gonfle de l'eau de ses affluents, les forces vives de la nation convergent vers la Capitale-Nationale par l'intermédiaire des élus de chacune des régions qui se font les porte-parole des valeurs, des aspirations et des rêves des citoyens qu'ils représentent.

Une exposition qui suscite la fierté

Concrètement, l'exposition est constituée de 16 stations, chacune se composant d'un montage de photographies d'archives et actuelles associées à une région en particulier et d'un ordinateur à écran tactile doté d'un contenu interactif.

S'articulant principalement autour du rôle des députés, ce contenu multimédia comprend notamment :

- un message de bienvenue du président de l'Assemblée nationale sous forme de vidéo;
- des vidéoclips mettant en vedette chacun des députés témoignant de la fierté qu'il éprouve à représenter sa région, décrivant les richesses de cette dernière ainsi que la vision de son rôle de parlementaire;
- des informations sur les rôles et fonctions des députés ainsi que sur la mission et le fonctionnement de l'Assemblée nationale du Québec;
- la liste des députés élus depuis 1867 (année de la création de la Confédération canadienne et de la province de Québec) et leurs notices biographiques;
- de courts textes illustrés et plus de 1000 photographies racontant et mettant en lumière les éléments marquants de l'histoire des différentes régions, leur diversité économique et sociale, leur vitalité culturelle et la beauté de leurs paysages.

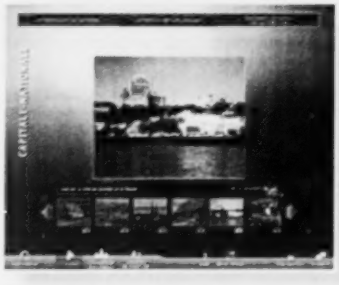

La présentation de cette exposition s'inscrit dans la volonté de l'Assemblée nationale de créer des outils de communication pour faire connaître la mission de l'institution ainsi que le rôle et le travail des députés. Notre institution souhaite aussi offrir de nouvelles activités aux quelque 100 000 personnes qui visitent chaque année l'hôtel du Parlement.

* L'exposition sera mise à jour à la suite de l'élection des nouveaux députés de la 38e législature.

LA TOUR CENTRALE DE L'HÔTEL DU PARLEMENT REMISE À NEUF

Jean-François Cossette

Le 5 juin 2006, la tour centrale du parlement était bordée de plates-formes de travail élévatrices, de bâches anti-poussière et d'échafaudages en vue de sa restauration.

Jean-François Cossette

Vue en plongée du couronnement de l'hôtel du Parlement pendant sa remise en place, le 20 avril 2006.

Jean-François Cossette

installation de l'appareil d'éclairage sur le cercle faîtier du couronnement de l'hôtel du Parlement, en avril 2006.

Symbole à la fois de la démocratie et de la capitale nationale, la tour centrale de l'hôtel du Parlement est devenue une partie intégrante du patrimoine urbain de la colline Parlementaire. L'édification de la tour dessinée par l'architecte Eugène-Étienne Taché a été complétée en 1886 et ce n'est que huit ans plus tard qu'y était déposée, au sommet, sa gigantesque couronne de fonte et d'acier.

Des travaux d'envergure

C'est dans le souci de préserver son patrimoine architectural que l'Assemblée a procédé, en 2005-2006, à d'importants travaux de restauration de la façade de l'hôtel du Parlement.

La première partie des travaux concernait le couronnement de la tour centrale qui, au cours de l'hiver 2005, a subi une toute première restauration en 110 ans. Cette remise à neuf était nécessaire à la préservation d'un ouvrage d'art exclusif et significatif.

La seconde partie des travaux visait surtout la maçonnerie de la façade. Cette étape a fait place à un chantier d'envergure, à la fois complexe et technique. Des pierres et des ornements étaient usés, effrités ou se sont tout simplement volatilisés avec le temps, ce qui laissait place à des infiltrations d'eau indésirables.

À l'occasion de ces travaux ont également été restaurés 12 des 26 monuments de bronze érigés sur la façade de l'hôtel du Parlement.

Ouvriers, maçons, restaurateurs, ingénieurs, architectes et artistes ont su remettre en bon état la tour, ses ornements et son couronnement, ce qui a donné lieu à maintes reprises à des manœuvres spectaculaires. Les travaux se sont déroulés dans le respect des échéanciers et en deçà des coûts prévus.

Quelques mots sur la couronne

À partir des encoignures de la couronne, quatre arceaux s'élèvent et se referment en un anneau autour du mât du drapeau. Sur l'anneau décoré de quatre fleurs de lys prennent assise quatre lumières qui, lorsqu'elles sont allumées, témoignent de la présence des parlementaires en Chambre.

Sur le toit est déposée une cloche de 1500 livres qui fait office de sonnerie à l'horloge du parlement. En 2008, celle-ci célébrera ses 120 ans et ne présente aucun signe d'usure selon le maître horloger qui, quatre fois par mois, vient en remonter le mécanisme. Pour y accéder, il doit gravir un escalier de fonte en colimaçon constitué de 165 marches.

SAVIEZ-VOUS QUE

Division de la recherche de la Bibliothèque

Dans la réalisation de leurs mandats d'initiative et de contrôle parlementaire, et dans le cas de certains mandats qui leur sont confiés par l'Assemblée, les commissions parlementaires peuvent compter sur le soutien de la Division de la recherche de la Bibliothèque.

Cette équipe multidisciplinaire composée de 14 professionnels de formations variées (histoire, science politique, économie, droit, anthropologie, sociologie, administration, comptabilité, relations internationales) produit des études et des analyses en réponse aux demandes particulières des parlementaires et accompagne les différentes commissions dans la rédaction de documents de consultation et de rapports.

Au cours de l'année 2006-2007, la Division de la recherche a préparé 159 documents d'analyse et d'information et a participé à la recherche et à la rédaction de l'ensemble des documents publiés par les commissions parlementaires.

INTERPELLATION

En vertu du règlement de l'Assemblée nationale, tout député d'opposition peut interpeller un ministre sur toute question d'intérêt général relevant de sa compétence. L'interpellation a lieu au cours d'une séance de la commission compétente le vendredi matin, de 10 heures à 12 heures. Il y a une seule interpellation par semaine pendant les périodes où l'Assemblée siège (sauf en période de travaux intensifs où il n'y en a pas).

Les ministres du gouvernement ont été interpellés en commission parlementaire sur les sujets suivants au cours de l'année 2006-2007 :

- l'état du réseau de la santé et des services sociaux;
- l'avenir de l'éducation au Québec;
- la politique énergétique du Québec;
- l'avenir économique des régions-ressources;
- la stratégie de développement économique du gouvernement du Québec;
- la transparence des finances publiques;
- l'état de la justice au Québec;
- la position constitutionnelle du gouvernement libéral.

4. La Commission de l'administration publique

Au cours de l'année financière 2006-2007, la Commission de l'administration publique a déposé à l'Assemblée nationale quatre rapports contenant ses observations et ses recommandations. Il s'agit du rapport faisant suite à l'audition du Vérificateur général du Québec sur son rapport annuel de gestion 2005-2006 et des 16e, 17e et 18e rapports sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics.

En vertu du règlement de l'Assemblée nationale, la Commission doit aussi procéder à la vérification de tous les engagements financiers de 25 000 $ et plus. L'objet de ce mandat est d'assurer une surveillance parlementaire continue de l'utilisation des crédits budgétaires alloués aux ministères et aux organismes. Au cours du dernier exercice financier, la Commission a déposé à l'Assemblée nationale deux rapports portant sur la vérification de plus de 15 000 engagements financiers.

Faciliter la participation du citoyen

La modernisation des travaux au sein des commissions parlementaires s'est poursuivie au cours de l'année 2006-2007, en collaboration étroite avec plusieurs services de l'Assemblée, ce qui a contribué à rapprocher davantage les élus des citoyens et à faciliter le travail des parlementaires. En plus d'avoir tenu quatre consultations en ligne, les commissions ont offert l'accès à toute l'information relative à leurs travaux par la webdiffusion de l'ensemble des séances publiques, la mise en ligne de la documentation dans les pages Web de chaque commission et l'accès rapide dans le site Internet à la transcription de l'ensemble des débats.

L'Assemblée nationale et LES CITOYENS

En plus de la possibilité qu'elle leur offre de suivre les travaux parlementaires et parfois même d'y participer, l'Assemblée dispose de nombreux moyens et outils de communication destinés à rapprocher les citoyens de leurs élus. À ce chapitre, elle est d'ailleurs l'une des assemblées parlementaires les plus avant-gardistes.

LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Peu nombreux sont les parlements dans le monde qui offrent des activités éducatives aussi enrichissantes à leur population que celles de l'Assemblée nationale du Québec. Pour stimuler l'intérêt des gens de tous âges envers l'exercice de la démocratie, de même que pour offrir des outils qui contribueront à faire d'eux des citoyens actifs et avertis, l'Assemblée nationale a développé différentes activités et publications visant l'éducation à la démocratie.

La tournée du président dans les écoles

Dans l'espoir de mieux faire connaître aux étudiants le fonctionnement de l'Assemblée nationale, son histoire et ses réalisations, le président de l'Assemblée, monsieur Michel Bissonnet, s'est rendu, à l'hiver 2007, dans six établissements d'enseignement de niveau secondaire et a rencontré près de 2000 étudiants et enseignants en provenance de cinq villes du Québec : Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières, Nicolet, Louiseville et Québec. Cette tournée, axée sur le thème *Le défi de la démocratie*, s'inscrit dans la mission éducative de l'Assemblée. Elle vise à sensibiliser les jeunes à l'importance de participer à la vie démocratique et à présenter l'Assemblée comme lieu de débats et d'expression sur les enjeux qui les touchent quotidiennement.

Le président, discutant avec des élèves de l'académie Les Estacades du Cap-de-la-Madeleine.

Le tournoi et les simulations parlementaires

Ces activités éducatives permettent aux participants de comprendre le fonctionnement de l'Assemblée, ses règles, ses avantages et ses limites. Grâce à ces jeux de rôle, ils élaborent et débattent des projets de loi en apprenant l'art du compromis, du consensus et du respect de l'autre.

TOURNOI JEUNES DÉMOCRATES DU 21 AU 23 AVRIL 2006

Jeu-questionnaire sur la démocratie de la Grèce antique à aujourd'hui

Clientèle :	4e et 5e secondaire et collégiale
Participation :	325 étudiants

Tournoi jeunes démocrates du 21 au 23 avril 2006

Parlement écolier le 12 mai 2006

PARLEMENT ÉCOLIER LE 12 MAI 2006

Clientèle :	6e année du primaire
Participation :	110 députés-écoliers
Quelques exemples de projets de loi étudiés :	Loi obligeant les écoles primaires à développer une compétence en gestion et en consommation dès le premier cycle
	Loi sur l'implantation de politiques alimentaires dans les écoles primaires

Parlement des sages
du 11 au 13 septembre 2006

PARLEMENT DES SAGES DU 11 AU 13 SEPTEMBRE 2006

Clientèle :	Retraités et préretraités
Participation :	110 sages
Quelques exemples de projets de loi étudiés :	Loi favorisant la création et le maintien de comités de milieu de vie dans les résidences privées avec services pour personnes âgées
	Loi concernant l'Office de l'hébergement des personnes âgées du Québec

PARLEMENT JEUNESSE DU 26 AU 30 DÉCEMBRE 2006

Clientèle :	Collégiale et universitaire
Participation :	108 députés et journalistes
Quelques exemples de projets de loi étudiés :	Loi sur la réforme des institutions démocratiques au Québec
	Loi sur l'autonomie des universités et la recherche scientifique

PARLEMENT ÉTUDIANT DU 2 AU 6 JANVIER 2007

Clientèle :	Collégiale et universitaire
Participation :	150 députés et journalistes
Quelques exemples de projets de loi étudiés :	Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur
	Loi modifiant l'union civile

FORUM ÉTUDIANT DU 7 AU 11 JANVIER 2007

Clientèle :	Collégiale
Participation :	133 députés, secrétaire et secrétaires adjoints, journalistes et attachés de presse
Quelques exemples de projets de loi étudiés :	Loi favorisant l'accessibilité et la promotion du transport en commun
	Loi sur la santé et les habitudes alimentaires dans le milieu éducationnel

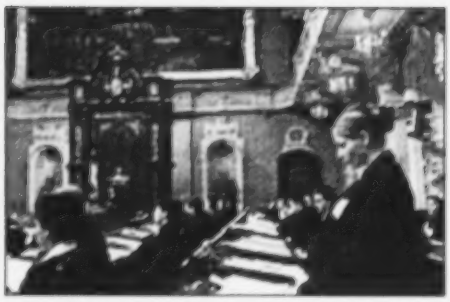

Forum étudiant
du 7 au 11 janvier 2007

PARLEMENT DES JEUNES DU 14 AU 16 FÉVRIER 2007

Clientèle :	3e et 4e secondaire
Participation :	143 députés-élèves, secrétaire et secrétaires adjoints, journalistes, attachés de presse
Quelques exemples de projets de loi étudiés :	Loi concernant la mise en place de mesures de sécurité uniformes dans les écoles québécoises
	Loi concernant l'amélioration du taux de réussite scolaire dans les écoles secondaires du Québec

Parlement des jeunes
du 14 au 16 février 2007

Fondation Jean-Charles-Bonenfant

Depuis sa création, le 21 juin 1978, cette Fondation a pour mission d'améliorer, auprès du grand public et des jeunes en particulier, la connaissance de nos institutions politiques et parlementaires tant par son projet de parlements au secondaire que par son programme de stages et par ses conférences.

Elle a versé plus d'un million de dollars en bourses pour la réalisation de stages parlementaires, en plus de favoriser l'apprentissage du fonctionnement des institutions politiques et parlementaires par de jeunes universitaires du Québec. Quelque 107 jeunes ont pu bénéficier de ces stages et mettre à profit cette expérience dans leur projet de carrière.

Les stages parlementaires

Chaque année, pendant une période de 10 mois, les boursiers de la Fondation vivent concrètement les nombreuses facettes de la vie parlementaire québécoise. Ils se familiarisent avec le fonctionnement de l'Assemblée nationale et des institutions qui en relèvent, soit le Vérificateur général, le Protecteur du citoyen, le Directeur général des élections et le Commissaire au lobbyisme.

Par la suite, chacun d'eux est jumelé à un député ministériel, puis à un député de l'opposition. Les boursiers participent également à une mission à l'étranger et rédigent un mémoire.

De gauche à droite : Sia Sia Morel, Sarah Tessier, Lorraine Quevillon, Magalie Paquin et Michel Bédard

Les boursiers stagiaires de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant ont déposé leur mémoire, en présence de la vice-présidente de l'Assemblée nationale, madame Diane Leblanc, le 29 juin 2006. Cette cérémonie marquait la fin d'un stage amorcé en septembre 2005.

Les mémoires des boursiers portaient sur les sujets suivants :

- *La Cour suprême du Canada et le concept d'extension nécessaire : Un commentaire du Renvoi relatif à la Loi sur l'assurance-emploi (Can.), art. 22 et 23* (Michel Bédard)
- *La participation politique des Afro-Québécois : entre consultation publique et recherche d'un consensus durable* (Sia Sia Morel)
- *Le temps : un élément structurant du champ politique* (Magalie Paquin)
- *La motion de suspension des règles de procédure : Le bâillon constitue-t-il une menace à la démocratie parlementaire?* (Lorraine Quevillon)

Ces mémoires sont disponibles à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec.

LES PARLEMENTS AU SECONDAIRE

En 2005, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant de l'Assemblée nationale a lancé l'ambitieux projet d'éducation à la démocratie *Les parlements au secondaire*. En 2006-2007, cette initiative a suscité l'intérêt et la participation de 54 écoles secondaires situées dans presque toutes les régions du Québec.

Ce projet éducatif s'articule autour d'un nouveau mode de fonctionnement des conseils d'élèves s'inspirant de l'Assemblée nationale. Un Parlement au secondaire comprend, comme le Parlement québécois, un premier ministre, des ministres, un président et des députés, tous des élèves élus.

En regard de ce projet, l'objectif de la Fondation est d'implanter des parlements au secondaire dans le plus grand nombre d'écoles, d'ici quatre ans.

Le cours et les formations en droit et procédure parlementaires

Cours offert aux universitaires

Pour une troisième année consécutive, l'Assemblée nationale et l'Université Laval se sont associées afin d'offrir un cours en droit et procédure parlementaires à une clientèle universitaire. Ce cours est offert à la session d'hiver 2007 dans le programme de premier cycle de la Faculté de droit de l'Université Laval. Élaboré précisément pour les étudiants en droit, il vise à leur faire comprendre les règles et principes qui caractérisent l'organisation et le fonctionnement des travaux parlementaires se déroulant à l'Assemblée.

UN PÔLE D'EXCELLENCE UNIVERSITAIRE SUR LE PARLEMENTARISME

Le 12 février 2007, l'Assemblée nationale a conclu une entente de partenariat avec l'Université Laval de Québec en vue de la création d'une chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires. S'inscrivant, notamment, dans la perspective du 400e anniversaire de Québec en 2008, cette chaire a pour objectifs, entre autres, de soutenir la recherche portant sur les institutions démocratiques et parlementaires et de sensibiliser les étudiants aux différentes dimensions du parlementarisme. Le Directeur général des élections, le Vérificateur général, le Commissaire au lobbyisme et le Protecteur du citoyen sont également partenaires de la chaire de recherche, à laquelle l'Assemblée nationale française est aussi associée.

UNE ASSEMBLÉE OUVERTE AUX CITOYENS

En compagnie de guides, les citoyens sont invités à visiter l'hôtel du Parlement conçu par l'architecte Eugène-Étienne Taché et dont la construction s'est échelonnée entre 1877 et 1886. Cet édifice fait partie d'un ensemble désigné site historique national. Au cours de la visite, les guides expliquent l'histoire et le fonctionnement de l'Assemblée nationale du Québec. Par la même occasion, les visiteurs peuvent découvrir et admirer les particularités de l'architecture de l'édifice et la richesse des œuvres qu'il renferme. Les visites sont offertes en français et en anglais et, sur réservation, en espagnol, en italien et en langue des signes québécoise.

Groupe d'élèves effectuant une visite guidée de l'hôtel du Parlement.

Un total de 63 636 personnes ont visité l'hôtel du Parlement en 2006-2007

Langue	Nombre	Provenance	Nombre
Français	45 093	Québec	41 141
Anglais	17 324	Autres provinces	4 701
Espagnol	1 030	États-Unis	6 677
Italien	175	Autres pays	11 117
Allemand	-		
LSQ (Langue des signes québécoise)	14		

De nombreux visiteurs profitent de leur visite à l'hôtel du Parlement pour assister aux séances de l'Assemblée et des commissions parlementaires. Les 140 sièges des tribunes de la salle de l'Assemblée nationale leur sont destinés, de même que plusieurs places dans chacune des salles de commission parlementaire.

Les jeunes ne sont pas en reste. De concert avec la Commission de la capitale nationale du Québec, l'Assemblée nationale offre de nombreux programmes de visites à l'intention des élèves du primaire et du secondaire, dont certains visent spécifiquement les élèves immigrants et contribuent à leur apprentissage du français. Ces activités comprennent non seulement la visite de l'hôtel du Parlement, mais également un passage par la promenade des Premiers-Ministres et l'Observatoire de la capitale.

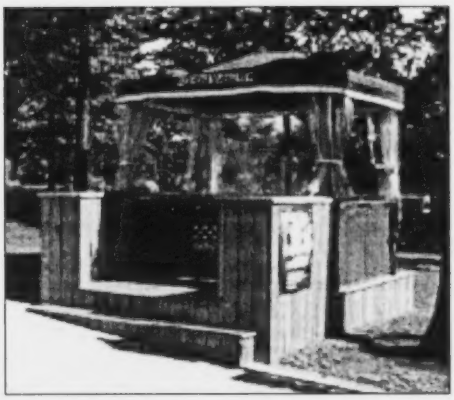

Projet-pilote : stand d'information et visites extérieures

Pour se rendre plus facilement accessible au public, l'Assemblée nationale s'est dotée d'un stand d'information où deux étudiants étaient présents, du jeudi au dimanche entre le 23 juin et le 2 septembre 2006, pour répondre aux diverses questions des passants et offrir des visites de l'Assemblée nationale et des jardins de l'hôtel du Parlement.

Au cours de la dernière année, **22 057 étudiants** ont profité d'une visite commentée.

Commission de la capitale nationale		Groupes scolaires		Total d'étudiants	
Primaire	3 953	Primaire	6 270	Primaire	10 223
Secondaire	4 434	Secondaire	6 414	Secondaire	10 848
Post secondaire	64			Post secondaire	64
		Collégial	738	Collégial	738
		Universitaire	184	Universitaire	184
Total	**8 451**	**Total**	**13 606**	**Total**	**22 057**

L'accueil des communautés culturelles

Soucieux de mieux faire connaître le travail des élus et de renforcer les liens qui unissent les institutions parlementaires à tous les citoyens qui composent la société québécoise, quelle que soit leur origine, le président de l'Assemblée nationale reçoit, depuis quelques années, des représentants de diverses communautés culturelles du Québec à l'hôtel du Parlement.

En 2006-2007, les groupes suivants ont été reçus :

- communauté kurde : 27 avril 2006
- communauté tibétaine : 4 mai 2006
- communauté togolaise : 11 mai 2006
- communauté roumaine : 2 novembre 2006
- communauté camerounaise : 9 novembre 2006
- communauté mexicaine : 16 novembre 2006
- communauté philippine : 23 novembre 2006

UN LIEU EMPREINT D'OUVERTURE

La quatrième édition de la *Journée du livre politique au Québec*

Le 18 avril 2006, plus d'une centaine de personnes ont participé à la quatrième édition de la *Journée du livre politique au Québec*, une activité visant à faire connaître ce genre littéraire auprès des parlementaires et du grand public.

Journée du livre politique au Québec

Cette édition fut marquée par la variété de sa programmation. Le livre *Monuments intellectuels québécois du XX^e siècle : grands livres d'érudition, de science et de sagesse*, publié sous la direction de Claude Corbo, a été lancé ainsi que l'exposition *Les revues politiques au Québec : un survol historique*. La conférence d'Alain Dubuc intitulée *Est-il encore possible de gouverner?* fut suivie d'un débat en table ronde, alimenté par les panélistes Madeleine Bélanger, Alain Dubuc, François Gendron, Guy Laforest et Sarah Perreault, autour de la question *En demande-t-on trop aux politiciennes et aux politiciens?*

Par ailleurs, au terme de la Journée, les auteurs suivants ont été récompensés :

- Mario Cardinal, *Point de rupture Québec/Canada : le référendum de 1995*, Prix de la Présidence de l'Assemblée nationale;
- Anne Mévellec, *La construction politique des agglomérations : logiques politiques et dynamiques institutionnelles. Une comparaison franco-québécoise*, Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et Prix du Ministère des Relations internationales du Québec/Ministère des Affaires étrangères de France;
- Geneviève Shields, *Dynamiques partenaires dans le champ de la main-d'œuvre (1996-2003). Le défi d'une nouvelle gouvernance québécoise impliquant les organismes communautaires d'insertion*, Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant.

Les lauréats de la quatrième édition de la Journée du livre politique au Québec à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Le lancement de l'exposition sur les revues politiques

Du 18 avril au 13 octobre 2006, plus de 200 personnes se sont déplacées à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale pour visiter l'exposition *Les revues politiques au Québec : un survol historique* qui présentait, à travers leur histoire, les principales revues politiques que contient la collection de la Bibliothèque. L'exposition, divisée en deux parties, soit 1792-1949 et 1950-2006, contenait des revues politiques alimentées par l'actualité et les analyses politiques de l'époque, mais également par des thématiques intimement liées à la politique telles que la religion, l'instruction publique et les conditions socioéconomiques des citoyens.

Lancement de l'exposition sur les revues politiques.

L'exposition multimédia *Le Québec, ses députés, ses régions*

Le 7 décembre 2006 a été lancée l'exposition interactive *Le Québec, ses députés, ses régions*, lieu de rencontre convivial entre les députés et les visiteurs. Constituée de modules illustrant les 17 régions administratives du Québec à l'aide de photographies et d'écrans tactiles au contenu interactif, cette réalisation de grande envergure donne la parole aux députés en fonction tout en dressant un portrait chaleureux des différentes régions du Québec.

La présentation de cette exposition s'inscrit dans la volonté de l'Assemblée nationale, exprimée dans son plan de communication, de créer des activités spéciales pour faire connaître le travail des élus et pour diversifier les services offerts aux quelque 100 000 personnes visitant chaque année l'hôtel du Parlement. L'exposition *Le Québec, ses députés, ses régions* est installée de façon permanente dans la galerie des présidents et dans une partie du hall principal de l'édifice parlementaire.

Le président, M. Michel Bissonnet lors de l'inauguration de l'exposition *Le Québec, ses députés, ses régions*.

Le 10 mai 2006, monsieur Jacques Brassard, député de Lac-Saint-Jean de 1976 à 2002, a été élu président de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec lors de l'assemblée générale des membres qui se tenait au restaurant *Le Parlementaire* de l'Assemblée nationale.

Les capsules *À la découverte de l'Assemblée*

Avec la volonté d'enrichir la programmation de son canal télévisé, l'Assemblée nationale a produit, au printemps 2006, 18 capsules de cinq minutes qui expliquent ou vulgarisent certains aspects du fonctionnement de notre institution, ainsi que les rôles et responsabilités des députés.

Ces capsules intitulées *À la découverte de l'Assemblée* portent notamment sur le rôle de la présidence, les fonctions parlementaires, les mandats et le fonctionnement des commissions parlementaires, le cheminement d'un projet de loi et les rôles de législateur, de contrôleur et d'intermédiaire des députés. Deux capsules présentent en outre les services offerts aux citoyens à l'hôtel du Parlement (visites guidées, restaurants, boutique) et les activités éducatives organisées par l'Assemblée à l'intention de différentes clientèles. Il est possible de visionner en ligne l'ensemble de ces capsules à l'adresse http://www.assnat.qc.ca/fra/travaux/Debats/banquevideo/capsules.html.

La série d'émissions *Mémoires de députés*

Le 5 novembre 2006, le Canal de l'Assemblée nationale enrichissait sa programmation en amorçant la diffusion de la série d'émissions *Mémoires de députés* réalisée par l'Assemblée à partir d'entrevues d'anciens parlementaires québécois accordées au journaliste Gilles Morin, en collaboration avec l'Amicale des anciens parlementaires.

Avec sensibilité et parfois humour, ces ex-députés se souviennent, entre autres, des motifs qui les ont incités à embrasser la carrière politique, de leurs réalisations qui ont marqué le développement de leur région ou celui du Québec, de la vie à l'Assemblée nationale, en plus de proposer une réflexion sur certaines facettes de notre système parlementaire. Toutes et tous jettent un éclairage neuf et varié sur des moments forts, des grands débats ou des réformes importantes de l'histoire du Québec.

Parmi les interviewés se trouvent notamment les ex-premiers ministres Daniel et Pierre Marc Johnson et les anciens ministres Lise Bacon, Robert Burns, Claude Castonguay, Raymond Garneau, Paul Gérin-Lajoie et Marie-Claire Kirkland, ainsi que des députés tels Camil Samson et Fabien Roy.

L'intégrale des émissions *Mémoires de députés* et la liste des anciens parlementaires interviewés sont accessibles dans le site Internet de l'Assemblée nationale à l'adresse www.assnat.qc.ca/memoires.

LE DÉVOILEMENT DU MONUMENT DE ROBERT BOURASSA ET L'INAUGURATION DE L'EXPOSITION *LIRE BOURASSA*

Le jeudi 19 octobre 2006, le président de l'Assemblée nationale, monsieur Michel Bissonnet, madame Andrée S. Bourassa, ses enfants et ses petits-enfants, dévoilaient, sur les terrains de l'hôtel du Parlement, un monument en l'honneur de monsieur Robert Bourassa, premier ministre du Québec de 1970 à 1976 et de 1985 à 1994.

Offert par le Comité de commémoration du dixième anniversaire du décès de monsieur Bourassa, le monument est érigé dans les jardins de l'hôtel du Parlement, sur le déambulatoire nord, avenue Honoré-Mercier. La Commission de la capitale nationale du Québec, chargée de la mise en valeur de la colline Parlementaire, a accompagné les membres du Comité de commémoration dans la réalisation de cette œuvre. Le monument a été réalisé par le sculpteur-mouleur québécois Jules Lasalle, qui a créé plusieurs œuvres commémoratives en hommage à des personnages célèbres de l'histoire, dont Marguerite Bourgeoys et Maurice Richard.

Le même jour, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale inaugurait une exposition intitulée *Lire Bourassa*, laquelle permettait, entre autres, de découvrir quelques-uns des livres et des articles qu'il a écrits au cours de sa carrière politique, et d'autres qui lui ont été consacrés.

Messieurs Jean Charest, premier ministre du Québec, André Boisclair, chef de l'opposition officielle et Michel Bissonnet, président de l'Assemblée nationale du Québec, lors du lancement de l'exposition *Lire Bourassa*, le 19 octobre 2006, à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Les brunchs d'été et d'hiver du restaurant *Le Parlementaire*

Afin de faire connaître sa salle à manger à un plus grand nombre de visiteurs, le restaurant *Le Parlementaire* de l'Assemblée nationale a exceptionnellement ouvert ses portes au public, le dimanche, à cinq reprises. Les plus fins palais ont ainsi pu déguster une cuisine du terroir à l'occasion de brunchs se déroulant dans le cadre des célébrations de la fête nationale du Québec, du Festival d'été de Québec, des Fêtes de la Nouvelle-France et du Carnaval de Québec. Ces brunchs dominicaux ont connu un vif succès de participation.

ACTIVITÉS PRIVÉES DES RESTAURANTS

Les entreprises et organismes peuvent désormais faire appel aux services de restauration et de traiteur du restaurant *Le Parlementaire* et de la cafétéria *Le Mini-Débat*.

Cette année, plusieurs groupes ont pu profiter de ces divers services, ce qui a permis à plus de 40 000 personnes de visiter l'hôtel du Parlement, édifice patrimonial bicentenaire, et de goûter à la cuisine du restaurant *Le Parlementaire*.

Le président de l'Assemblée nationale, monsieur Michel Bissonnet, accompagné de Bonhomme au brunch du Carnaval du restaurant *Le Parlementaire*.

Nouvelle plate-forme graphique *épurée*!

Synonyme d'ouverture et de simplicité, le message doit primer, appuyé par un style graphique qui le met en évidence et lui donne toute sa place.

L'approche est basée sur une mise en page simple et conviviale :

- au bas de la page, le bandeau identitaire de couleur bleue;
- dans le haut de l'image, le logo et l'énoncé de positionnement;
- l'imagerie – qui mise sur des photos mettant l'humain en vedette – sur fond vaporeux;
- en arrière-plan, en filigrane, le cadre dans lequel le visuel principal vit;
- en mortaise, une photo éclatante d'un autre aspect de l'hôtel du Parlement;
- la typographie *Océan* avec son style sans empattements.

LES COMMUNICATIONS

La nouvelle signature institutionnelle

Depuis plusieurs années, l'Assemblée nationale met tout en œuvre pour faire connaître sa mission et favoriser son rapprochement avec les citoyens. Pour ce faire, elle a développé un *Plan directeur de communication publique* qui couvre la période 2005-2009.

En 2006, l'Assemblée nationale s'est dotée d'une nouvelle signature institutionnelle qui positionne le message « Place aux citoyens » au cœur des communications publiques de l'institution.

La signature institutionnelle s'appliquera aux publications, aux publicités et à la promotion, à l'affichage sur divers supports électroniques, au site Internet et au Canal de l'Assemblée.

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
Place aux citoyens

Le site Internet

En 2006-2007, l'Assemblée a continué d'enrichir le contenu de son site Internet. La capacité de la webdiffusion en direct, en mode audiovidéo, est passée de quatre à huit événements en simultané. De plus, les citoyens ont eu la possibilité d'exprimer leur opinion sur quatre sujets à l'étude en commission parlementaire au moyen des consultations en ligne. Notons également la diffusion de nouvelles informations, notamment par la mise en ligne des émissions de la série *Mémoires de députés* et des capsules *À la découverte de l'Assemblée*, de l'ajout des débats numérisés de la première session de la trente-quatrième législature (du 28 novembre 1989 au 18 mars 1992) ainsi que par la diffusion du *Répertoire des fonds d'archives de parlementaires québécois* qui permet de retracer les documents de députés, conseillers législatifs, conseillers spéciaux, gouverneurs et lieutenants-gouverneurs depuis 1792. Par ailleurs, la section consacrée au restaurant *Le Parlementaire* s'est refait une beauté : on y trouve désormais des informations sur les réceptions privées ainsi qu'un album de photographies. On peut visiter ce site à l'adresse www.assnat.qc.ca.

Le Canal de l'Assemblée

Le canal télévisé de l'Assemblée nationale est un outil unique qui permet à la population québécoise d'en apprendre davantage sur les rouages de notre démocratie parlementaire. Depuis sa création en octobre 1978, le Canal ne cesse de se moderniser. Le mandat de diffusion et d'archivage des travaux à la salle de l'Assemblée nationale s'est enrichi, depuis 1997, par la couverture des commissions parlementaires, des rencontres de presse, des simulations parlementaires et des événements protocolaires. Une équipe pluridisciplinaire composée de réalisateurs, de caméramans, de preneurs de son, de monteurs, de transcripteurs et de réviseurs gravite autour de cet outil, devenu aujourd'hui indispensable puisqu'il assure l'accès de la population aux travaux et activités se déroulant à l'Assemblée. La diffusion sur le Canal de l'Assemblée nationale peut être faite en direct, en différé ou en reprise. La webdiffusion dans le site de l'Assemblée nationale est en direct.

Le présent tableau dresse un portrait des activités de captation et de diffusion réalisées en 2006-2007 :

Service de captation		Nombre d'événements	Durée
Captation télévisuelle		702	1236 h 12
Tournage portatif		75	258 h 09
Sonorisation		205	442 h 30
Enregistrement numérique, *Journal des débats*		997	1714 h 38
Canal de l'Assemblée nationale		**Nombre d'événements**	**Durée**
Activités parlementaires	Captation télévisuelle	947	1612 h 54
Production interne	Capsules *À la découverte de l'Assemblée*	sans objet	688 h 40
	Mémoires de députés	sans objet	58 h 44
	Vœux des parlementaires (fête nationale et période des fêtes)	sans objet	186 h 14
Diffusion externe totale			2546 h 32
Animation électronique en continu			6213 h 28
Total			**8760 h**

SAVIEZ-VOUS QUE?

Les téléspectateurs du canal télévisé de l'Assemblée peuvent désormais identifier plus rapidement le contexte de l'événement en diffusion grâce à une nouvelle technologie, nommée Vertigo. Ce logiciel, implanté à l'automne 2006, permet en outre l'insertion, au bas de l'écran, d'une bande déroulante alimentée par une base de données. Les événements parlementaires et protocolaires de la journée peuvent ainsi être annoncés en plus de la programmation du Canal.

Statistiques – Années financières 2000 à 2007
Diffusion au Canal de l'Assemblée nationale (durée en heures)

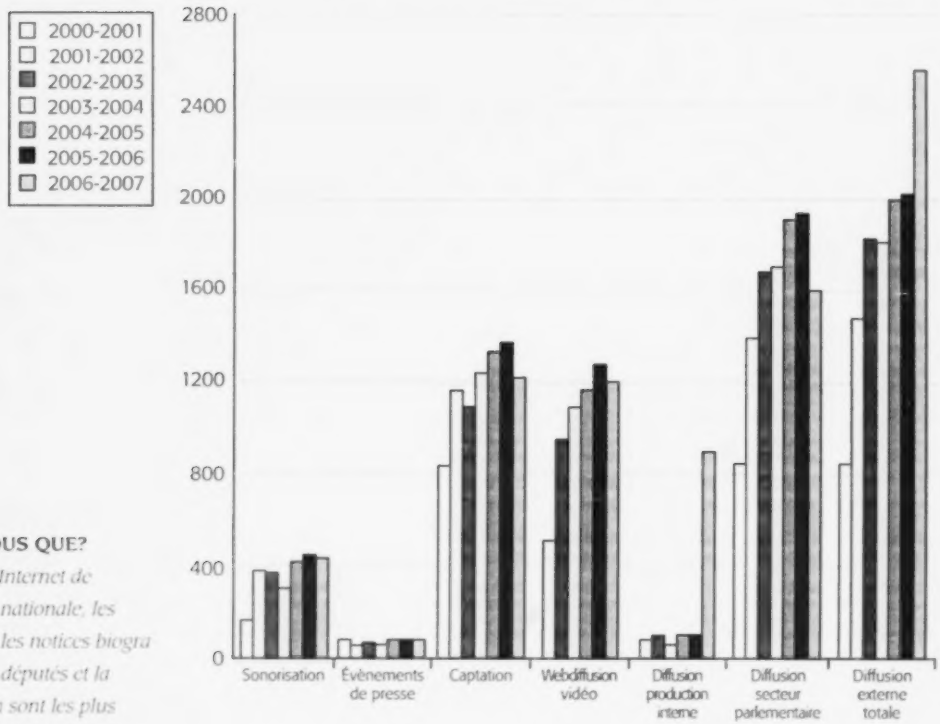

SAVIEZ-VOUS QUE?

Dans le site Internet de l'Assemblée nationale, les sections sur les notices biographiques des députés et la webdiffusion sont les plus visitées en 2006-2007. Elles constituent une riche banque d'information sur les élus, continuellement mise à jour et facilement accessible aux citoyens.

Quant à elle, la webdiffusion est le service de l'Assemblée qui fait en sorte de prodiguer aux citoyens, en direct, une grande quantité d'information relative aux travaux parlementaires, que ce soit les débats à l'Assemblée nationale et en commission, les points de presse, conférences de presse et autres activités publiques tenues par des parlementaires.

JEUNES EXPLORATEURS D'UN JOUR

Les 26 et 27 avril 2006 s'est tenue la deuxième édition du programme *Jeunes explorateurs d'un jour* à l'Assemblée. Cette activité, à laquelle ont collaboré les directions des relations interparlementaires et internationales et de la diffusion des débats, a permis à une douzaine d'étudiants du secondaire curieux de tâter un métier qui les intéresse tel que celui de conseiller en relations internationales ou de réalisateur. Parrainé par un employé de la direction ciblées, ils ont ainsi pu plonger dans un nouvel environnement de travail et découvrir les multiples facettes de cette profession qui les passionne. Cette activité est offerte aux étudiants en un moment stratégique où ils doivent faire des choix, parfois difficiles, concernant leur avenir professionnel.

L'Assemblée nationale et LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Dans nos systèmes démocratiques, fondés sur la séparation des pouvoirs, les parlements conduisent leurs relations internationales de manière autonome et dans le respect du pluralisme politique. C'est le président de l'Assemblée nationale qui a la responsabilité de représenter l'institution lors des activités internationales, dont le caractère non partisan est assuré par des délégations constituées de députés qui sont issus des diverses formations politiques représentées à l'Assemblée. Depuis plus d'un demi-siècle, l'Assemblée nationale a tissé un important réseau de relations interparlementaires.

LES RELATIONS MULTILATÉRALES

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

L'Assemblée nationale du Québec est très active au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), qui constitue un forum privilégié pour la défense de thèmes chers aux élus québécois, dont la culture, l'éducation et la démocratie parlementaire.

Ainsi, elle a fait la promotion de la ratification de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des *expressions culturelles*, sujet sur lequel est intervenu le président de l'Assemblée nationale, également vice-président de l'APF, lors du débat général de la XXXII[e] Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, du 29 juin au 3 juillet 2006. Lors de cette Session, l'Assemblée nationale a parrainé avec la France un avis sur les technologies de l'information dans l'éducation, adopté par l'Assemblée plénière et présenté ensuite au XIe Sommet des chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage, à Bucarest, en septembre 2006.

Lors de la Session de Rabat, au Maroc, et compte tenu du déroulement des scrutins législatifs en Haïti, l'APF a décidé de lever la mesure de suspension de sa section haïtienne. Le président de l'Assemblée nationale a suggéré la reprise sans délai des activités de coopération de l'APF auprès des instances du Parlement haïtien. C'est dans cette perspective que l'APF a mené en Haïti une mission de contact de haut niveau, du 4 au 8 septembre 2006, à laquelle a participé le président de l'Assemblée nationale du Québec.

Au chapitre des activités de coopération de l'APF, la Section du Québec a été invitée à prononcer une conférence lors d'un séminaire d'information sur la *Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDF), à Tunis, en octobre 2006. Cette conférence faisait suite à « l'Appel sur la violence exercée contre les femmes et les enfants » lancé lors de la session plénière au Maroc.

Enfin, pour la première fois, à l'initiative de l'Assemblée nationale du Québec, un député québécois a participé à la Ve Session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC), tenue à Genève en décembre 2006. La Commission de la coopération et du développement de l'APF étudie ainsi le suivi des négociations commerciales internationales dans le cadre de l'OMC, et l'APF participe

LES OBJECTIFS DES RELATIONS INTERPARLEMENTAIRES ET INTERNATIONALES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les relations internationales de l'Assemblée nationale sont basées sur quatre objectifs fondamentaux:

1. le maintien et le renforcement de l'efficacité de l'institution parlementaire et des élus dans l'exercice de leurs fonctions;
2. la participation active de l'Assemblée nationale à l'édification d'une communauté mondiale fondée sur la démocratie, la paix, la justice et la prospérité;
3. l'amélioration du positionnement international de l'Assemblée nationale contribuant ainsi au rayonnement accru de la société québécoise;
4. le rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale au sein des réseaux interparlementaires.

GLOSSAIRE

APF

Assemblée parlementaire de la Francophonie : fondée en 1967, réunit 72 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés de 54 pays. (Assemblée nationale : membre de plein droit depuis 1974)

Les sections membres de l'APF

Les sections membres de l'APC

GLOSSAIRE

APC

Association parlementaire du Commonwealth : fondée en 1911, regroupe 171 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés de 54 pays. (Assemblée nationale : membre de plein droit depuis 1933)

COPA

Confédération parlementaire des Amériques : née en 1997 d'une initiative de l'Assemblée nationale du Québec, regroupe les assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux, fédérés et associés, les parlements régionaux et les organismes interparlementaires des Amériques.

Les congrès et assemblées parlementaires membres de la COPA

aux conférences parlementaires visant à informer les parlementaires du monde entier des enjeux des négociations commerciales multilatérales en cours.

La Région Amérique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, dont le Secrétariat est hébergé à l'Assemblée nationale, veille au suivi des mandats et des réalisations de l'APF auprès des parlementaires francophones d'Amérique. Des parlementaires québécois ont participé, en 2006-2007, à toutes les réunions de la Région.

L'Association parlementaire du Commonwealth (APC)

Au cours de l'année 2006-2007, l'Assemblée nationale a contribué au développement du Réseau des femmes parlementaires de la Région canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth, en assumant la présidence du Réseau et en contribuant à l'adoption de ses statuts. C'est ainsi que l'Assemblée nationale a représenté la Section canadienne du Réseau des femmes parlementaires du Commonwealth à la 52e Conférence parlementaire du Commonwealth qui a eu lieu à Abuja, au Nigéria, du 1er au 10 septembre 2006.

La Confédération parlementaire des Amériques (COPA)

Au cours de l'année, l'Assemblée nationale a pris part à trois missions d'observation électorale de la Confédération parlementaire des amériques, soit au Mexique en juillet 2006, au Brésil en octobre 2006 et au Nicaragua en novembre 2006. Ces missions avaient pour objectifs d'évaluer les préparatifs électoraux et d'observer le déroulement des élections le jour du scrutin. Toutes ces missions multilatérales, réunissant des parlementaires des Amériques, ont été dirigées par un député québécois et organisées par le Secrétariat du Québec de la COPA, hébergé à l'Assemblée nationale, en collaboration avec le Directeur général des élections du Québec, ce qui permet de développer une expertise intéressante en matière d'observation électorale.

Par leurs rapports de mission, envoyés aux autorités électorales de chacun des pays observés et rendus publics dans le site Internet de la COPA, les parlementaires de la COPA ont émis des recommandations portant sur les processus électoraux et les lois électorales en vigueur dans les trois pays visités.

Par ailleurs, du 29 mai au 4 juin 2006, une délégation de l'Assemblée nationale a participé à la VII[e] Assemblée générale de la Confédération parlementaire des Amériques qui a eu lieu à Quito, en Équateur. Une soixantaine de parlementaires en provenance de 14 pays se sont réunis sous le thème « Traités commerciaux et développement économique ».

La VI[e] Réunion annuelle des femmes parlementaires des Amériques, qui s'est tenue dans le cadre de cette VII[e] Assemblée générale, avait pour thème la mise en œuvre de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et de son Protocole facultatif dans les Amériques.

À l'issue des travaux, les parlementaires ont adopté la Déclaration de Quito, en Équateur, qui reprend les principales recommandations résultant des travaux des commissions et du Réseau des femmes, notamment sur la situation en Haïti, sur la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, sur les droits sexuels et reproductifs ainsi que sur les processus d'intégration en cours sur le continent américain. Les parlementaires ont également réitéré leur volonté de se réunir à Québec à l'occasion des fêtes du 400e anniversaire de la ville, en mai 2008.

De plus, l'Assemblée générale de la COPA a réaffirmé sa volonté d'amorcer un dialogue avec le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA). À cet effet, un comité de travail mixte favorisant l'échange d'information et l'examen des structures a été mis en place afin de permettre l'intégration éventuelle des deux organisations.

Les organisations interparlementaires américaines (ERC, CSG, NCSL)

À titre de membre international affilié du *Council of State Governments (CSG)* et de son chapitre de l'Est, l'*Eastern Regional Conference* (ERC), l'Assemblée nationale détient des postes de responsabilité au sein des comités exécutifs du CSG et de l'ERC, ainsi que la vice-présidence de la Commission des relations Canada/États-Unis et de celle de la Commission de l'énergie et de l'environnement de l'ERC.

L'Assemblée nationale est également membre international affilié de la *National Conference of State Legislatures (NCSL)*. À ce titre, elle est membre du Comité exécutif et participe aux travaux de l'Assemblée générale et des commissions permanentes de l'organisation, dans lesquelles des députés québécois font régulièrement valoir les intérêts du Québec en matière de sécurité aux frontières, d'énergie et de libre-échange.

Dans le cadre de ces deux organisations interparlementaires américaines, l'Assemblée nationale a promu à plusieurs reprises des résolutions visant le report de l'*Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental* (IVHO), mesure prévoyant la présentation obligatoire du passeport à la frontière pour entrer aux États-Unis.

GLOSSAIRE

CSG

Council of State Governments : organisation créée en 1933 qui regroupe les représentants des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire des 50 États et six territoires américains (Assemblée nationale : membre international affilié depuis 1995).

ERC/CSG

L'Eastern Regional Conference du Council of State Governments: organisation qui constitue le chapitre de l'Est du CSG et qui regroupe les parlementaires et les représentants gouvernementaux des États du Nord-Est américain ainsi que des cinq provinces canadiennes membres (Assemblée nationale : membre international affilié depuis 1990).

NCSL

National Conference of State Legislatures : organisation interparlementaire américaine créée en 1975, regroupant les parlementaires et les fonctionnaires des assemblées législatives des 50 États et 6 territoires américains (Assemblée nationale : membre international affilié depuis 2000).

Les assemblées parlementaires membres de la NCSL

Mission d'observation électorale de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA), lors des élections présidentielle et législatives mexicaines du 2 juillet 2006.

SIGNATURE D'UNE ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ÉTUDES QUÉBÉCOISES

L'Association internationale des études québécoises (AIÉQ) a été créée en mai 1997 afin de regrouper, au sein d'un réseau international, celles et ceux qui ont fait du Québec le sujet de leurs recherches, de leurs publications, de leur enseignement ou de leurs études. Actuellement, l'Association regroupe 2200 « québécistes », répartis dans 65 pays. Cette organisation revêt donc une importance particulière comme élément de diffusion du Québec et de ses institutions à l'étranger.

Le 16 mai 2006, l'Assemblée nationale signait une entente avec l'AIÉQ en vertu de laquelle elle offre un stage rémunéré par année, d'une durée de trois mois, destiné à des étudiants étrangers s'intéressant à la vie et aux institutions politiques québécoises.

De septembre à décembre 2006, un premier stage a été effectué à la Direction du secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale.

LES RELATIONS BILATÉRALES

L'Assemblée nationale a reçu, en 2006-2007, de nombreuses délégations de parlementaires, des partenaires avec lesquels elle a signé des ententes bilatérales : l'Ontario, la Communauté française de Belgique, la Wallonie, la France et la Catalogne. Les discussions ont porté sur des sujets tels les derniers développements en matière de relations entre les Autochtones du Nord-du-Québec et le gouvernement du Québec, la sécurité, la gestion de l'eau et la sauvegarde du patrimoine religieux, le rôle des régions au sein de l'Union européenne et le fédéralisme canadien.

De même, en accord avec l'Entente signée avec le Parlement de Bavière, des parlementaires québécois se sont rendus à Munich, du 24 au 29 septembre 2006, pour participer à la 3e Session de la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière, durant laquelle les travaux ont notamment porté sur le travail parlementaire, le rôle de la Bavière au sein de l'Union européenne et l'évaluation de la coopération gouvernementale Québec-Bavière.

Relations avec les institutions européennes

Très active depuis une dizaine d'années auprès de diverses institutions européennes, l'Assemblée nationale a mené plusieurs rencontres avec des parlementaires européens au cours de l'automne 2006. Tout d'abord, pour une première fois, deux députés québécois ont pris la parole lors de la 13e Session plénière du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (CPLRE), à Strasbourg. Ensuite, du 25 au 27 octobre 2006, l'Assemblée nationale a été l'hôte d'une réunion de la Commission de l'agriculture, de l'environnement et des questions territoriales de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Dans les deux cas, les parlementaires européens s'intéressaient particulièrement à la régionalisation, au réchauffement climatique, à la gestion de l'eau et à l'énergie.

Au cours de l'année 2006-2007, l'Assemblée nationale du Québec a également établi des liens avec une organisation régionale d'importance, la Conférence des assemblées législatives régionales européennes (CALRE), réunissant les présidents des parlements régionaux européens. Un député a été invité à prendre la parole devant l'assemblée annuelle de cette organisation, les 30 et 31 octobre 2006.

Enfin, la Délégation du Parlement européen pour les relations avec le Canada s'est rendue à Québec en novembre pour discuter d'immigration et de régionalisation.

LA COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE

Depuis plusieurs années, l'Assemblée nationale offre sa collaboration afin d'apporter un appui technique aux institutions parlementaires des États en transition ou en consolidation démocratique, permettant le renforcement de leur fonctionnement sur les plans parlementaire et administratif, et ce, dans une dynamique d'accompagnement et de prise en main de leur propre programme de développement institutionnel.

C'est dans ce cadre qu'une mission du président de l'Assemblée nationale a été réalisée auprès de la Chambre des représentants du royaume du Maroc, du 17 au 19 avril 2006. Cette mission a permis des échanges avec le président et les plus hautes autorités politiques et administratives de ce Parlement.

L'Assemblée nationale a également été l'hôte à Québec, du 24 au 28 avril 2006, d'un séminaire d'échanges destiné aux secrétaires généraux des assemblées nationales de quatre pays d'Afrique francophone, soit la république du Bénin, la république du Congo, la république de Guinée-Bissau et l'Union des Comores. Les différentes séances de travail offertes ont permis à ces hauts fonctionnaires de s'enquérir du fonctionnement de l'Assemblée nationale du Québec et de développer leur expertise tant parlementaire qu'administrative.

Enfin, une invitation a été acheminée aux présidents des deux chambres du Parlement d'Haïti, en prévision d'une visite de travail à Québec et d'un séminaire d'échanges avec les deux secrétaires généraux.

LES VISITES OFFICIELLES

Les engagements internationaux de l'Assemblée nationale amènent un grand nombre de dignitaires étrangers à Québec. Parmi ceux-ci, l'Assemblée nationale a ainsi accueilli en 2006-2007 :

Visites officielles de présidents d'assemblée :

S.E.M. Eduardo **Frei Ruiz-Tagle,** président du Sénat de la république du Chili;

Monsieur Victor Alcides **Bogado Gonzales**, président de la Chambre des députés de la république du Paraguay;

S.E.M. Foued **Mebazza**, président de la Chambre des députés de la République tunisienne;

Monsieur Yavuz **Mildon**, président de la Chambre des régions du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (CPLRE);

Monsieur Michael **Polley**, président de la Chambre d'Assemblée de Tasmanie (Australie);

Monsieur Ernest **Benach,** président du Parlement de Catalogne (Espagne).

Visites officielles de parlementaires :

3e Session du Comité mixte Assemblée nationale du Québec - Parlement wallon;

Réunion de la Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF);

XXe session de la Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ);

Délégation de sénateurs du Groupe interparlementaire France-Québec du Sénat de la République française;

Réunion de la Commission de l'agriculture, de l'environnement et des question territoriales de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE);

Délégation de parlementaires à l'occasion de la 52e Session de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN;

Délégation du Parlement européen pour les relations avec le Canada;

Délégation de parlementaires du Parlement de la République socialiste démocratique de Sri Lanka;

Délégation de parlementaires du Maine;

Réunion du Comité exécutif et du Comité de l'Assemblée annuelle du *Council of State Governments/Eastern Regional Conference*;

Madame Martine **Bondo**, sénatrice de la République gabonaise;

Monsieur Leandro Chacalluca **Mamani**, député de la république de Bolivie;

Monsieur Pierre **Lasborde**, député de l'Assemblée nationale de la République française.

Visites officielles de représentants gouvernementaux ou d'organisations internationales :

Leurs Majestés le **roi Carl XVI Gustaf** et la **reine Silvia** de Suède;

Monsieur René **Préval**, président de la république d'Haïti;

Monsieur Jean-Pierre **Roth**, ministre de l'Économie et de la Coopération de la république et du canton du Jura;

Madame Emilia **Müller**, ministre d'État bavaroise aux Affaires fédérales et européennes;

Monsieur Josep Maria **Rané**, ministre de l'Emploi et de l'Industrie de la Generalitat de Catalogne;

Docteur Günther **Beckstein**, vice-ministre président et ministre d'État de l'Intérieur de la Bavière;

Madame Nouzha **Chekrouni**, ministre marocaine déléguée auprès des Affaires étrangères, de la Coopération et chargée des Marocains résidants à l'étranger;

Monsieur Jim **Douglas**, gouverneur du Vermont (Etats-Unis d'Amérique) et président du *Council of State Governments*;

Monsieur José Natividad **Gonzalez Paras**, gouverneur de l'État du Nuevo Leon des États-Unis du Mexique, et une délégation de l'État du Colima des États-Unis du Mexique, à l'occasion du 25e anniversaire de la présence du Québec au Mexique;

Monsieur Yves **Leterme**, ministre-président du gouvernement flamand;

Monsieur Gilles de **Robien**, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de la République française;

Monsieur Slaheddine **Makhlouf**, secrétaire d'État auprès du ministre du Commerce chargé de l'artisanat de la République tunisienne;

Monsieur Guy **Fleury**, secrétaire général du gouvernement de la république d'Haïti.

L'Assemblée nationale et LE PATRIMOINE

LE PATRIMOINE DOCUMENTAIRE

En 2006-2007, l'Assemblée nationale a fait l'acquisition de trois collections d'objets patrimoniaux. Il s'agit de :

La collection Gervais

Au cours de l'année 2006-2007, monsieur Richard G. Gervais a fait don à l'Assemblée nationale d'une collection de plus de 1100 objets dont des portraits, médaillons, bustes et statues de lieutenants-gouverneurs, de premiers ministres et de personnages publics mettant en relief l'histoire politique et religieuse du Québec et du Canada depuis 1875.

La collection Lomer-Gouin

En septembre dernier, l'Assemblée nationale a acquis une collection de biens patrimoniaux ayant appartenu à la famille de Sir Lomer Gouin, premier ministre du Québec de 1905 à 1920. Ces objets, qui renseignent sur la vie sociale et politique de cet homme, comprennent des médailles lui ayant été décernées par la France, la Belgique et le Royaume-Uni ainsi qu'un plateau et un service à thé décorés des armoiries et de la devise familiale « Bien vouloir et faire ».

La médaille du Centenaire (1814-1914) de George-Étienne Cartier, présentée à l'honorable Sir Lomer Gouin à l'occasion du dévoilement du monument Cartier à Montréal, le 6 septembre 1919.

La collection Marcel-Masse

Monsieur Marcel Masse a fait don, en octobre dernier, d'objets qui témoignent de sa vie politique sur la scène provinciale et fédérale. La collection comprend notamment des pelles de cérémonie, des plaques d'identification, une toile et des objets promotionnels.

Les 1139 éléments constituant ces trois précieuses collections s'ajoutent aux 2223 objets répertoriés dans la base de données des objets patrimoniaux que conserve la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Collections de la Bibliothèque

Au 31 mars 2007, se trouvaient sur les rayons de la Bibliothèque plus de 2 millions de documents répartis comme suit :

Imprimés	
Monographies, fascicules et brochures	480 533
Revues	276 727
Journaux	679 884
Microdocuments	
Microfilms	35 308
Microfiches	560 862
Documents électroniques (disquettes et cédéroms)	2 165
Enregistrements sonores	191
Vidéocassettes	876
Affiches, cartes et photographies	999
Total	**2 037 545**

QUELQUES CHIFFRES...

Le personnel de la Division de la référence de la Bibliothèque a répondu, en 2006-2007, à **10 820 demandes** d'information et de recherche. De ce nombre, **4414 provenaient des parlementaires**, de leurs collaborateurs, du personnel de l'Assemblée nationale ou d'organismes relevant de l'Assemblée.

Plus de **8023 personnes ont franchi les portes de la Bibliothèque** que ce soit à titre d'usager, d'invité à une activité spéciale ou de simple visiteur.

Les usagers ont utilisé les collections de la Bibliothèque en effectuant **67 920 consultations** de documents sur place, en empruntant **6216 documents** ou en demandant plus de **145 000 photocopies**.

Le catalogue informatisé de la Bibliothèque, qui permet de repérer les documents qu'elle conserve et d'accéder directement aux ressources électroniques, peut être consulté à partir du site Internet de l'Assemblée nationale. Ce catalogue compte maintenant 282 632 notices descriptives, qui donnent notamment accès à 30 516 documents électroniques.

LE PATRIMOINE IMMOBILIER ET URBAIN

Par souci de préservation de son patrimoine immobilier et architectural, l'Assemblée nationale a réalisé, en 2006-2007, plusieurs projets de restauration et de mise en valeur de ses édifices.

D'abord, les quatrième et cinquième phases de la restauration des bureaux de l'hôtel du Parlement ont permis de restaurer 54 des 300 locaux destinés aux parlementaires et à leur personnel. Ces travaux étaient nécessaires, les locaux visés n'ayant jamais été restaurés en profondeur depuis la construction du parlement, il y a plus de 120 ans.

Ensuite, la réalisation de la restauration de la maçonnerie de la tour centrale de l'hôtel du Parlement a été faite dans l'espoir d'assurer la conservation à long terme de l'élément principal de l'architecture du parlement.

Finalement, la première phase de la restauration de la corniche de l'édifice Jean-Antoine-Panet a également été réalisée, permettant ainsi d'assurer la pérennité de l'immeuble et de rendre les lieux plus sécuritaires pour les occupants et les visiteurs.

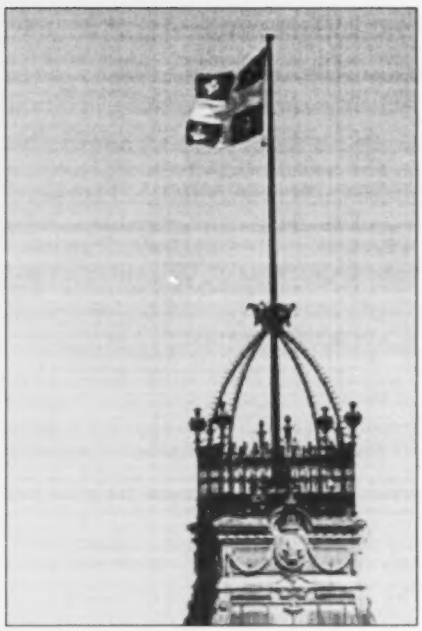

Le couronnement de l'hôtel du Parlement en mai 2006, après sa restauration.

L'Assemblée nationale et SON ORGANISATION ADMINISTRATIVE

L'ORGANIGRAMME AU 21 FÉVRIER 2007

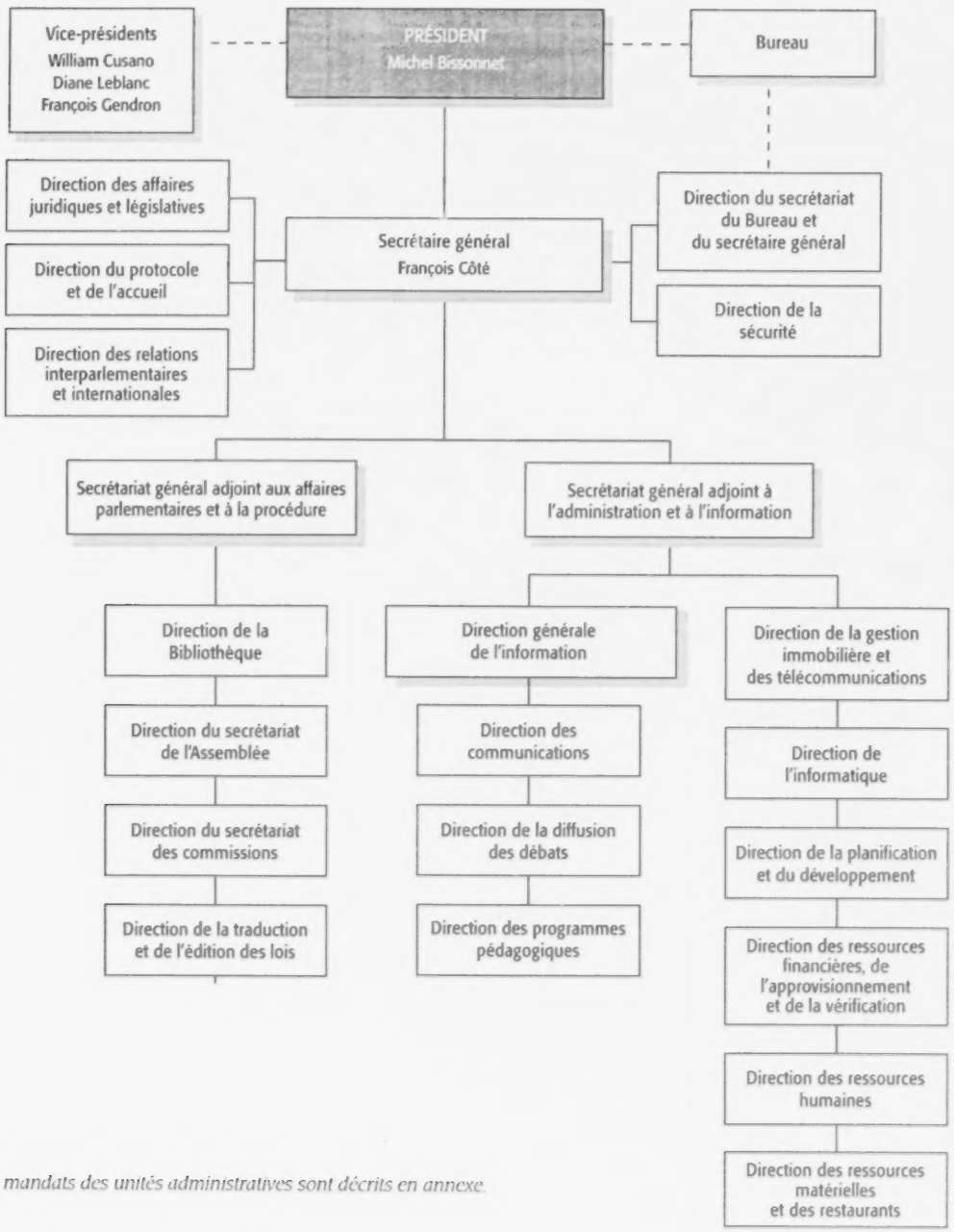

Les mandats des unités administratives sont décrits en annexe.

LE BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La gestion de l'Assemblée nationale s'effectue dans le cadre des lois, règlements et règles qui lui sont applicables. Cependant, afin de préserver l'autonomie administrative de l'institution, la Loi sur l'Assemblée nationale a institué le Bureau de l'Assemblée nationale, qui est en quelque sorte son conseil d'administration. Le Bureau adopte tout règlement qu'il juge nécessaire à la gestion de l'Assemblée. Il doit, entre autres, approuver les prévisions budgétaires de l'Assemblée, réglementer dans des domaines qui touchent de près les députés telles leurs diverses allocations et leurs conditions de travail.

LE PERSONNEL

Les effectifs

L'effectif autorisé du secteur administratif de l'Assemblée nationale comptait, au 31 mars 2007, l'équivalent de 563 postes réguliers et de 71 postes occasionnels, pour un total de 634 postes. Le secteur politique, composé de directeurs de cabinets, d'attachés politiques, de conseillers et d'employés de soutien, regroupait, quant à lui, 512 personnes, tant sur la colline Parlementaire que dans les bureaux de députés en circonscription.

Employés par tranche d'âge, secteur administratif

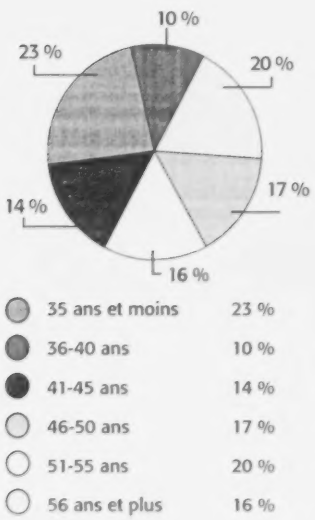

Statistiques sur la répartition des effectifs du secteur administratif par catégorie d'emploi :

EMPLOYÉS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI :	
Cadres	5 %
Professionnels	24 %
Fonctionnaires	49 %
Ouvriers	16 %
Agents de la paix	6 %
Autres	0 %
Femmes	50 %
Hommes	50 %

Un quart de siècle de dévouement

L'Assemblée nationale a exprimé, en 2006-2007, sa considération et sa reconnaissance aux neuf employés qui, au cours de la dernière année, ont atteint 25 ans de service à l'Assemblée nationale ou dans la fonction publique. De ce nombre, sept récipiendaires ont travaillé un quart de siècle pour l'Assemblée.

EMPLOYÉS AYANT ATTEINT 25 ANNÉES DE SERVICE

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE	AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE
Anne Bannon	Valère Béland
Denis Chouinard	Jacques Morin
Réjean Dionne	
Jean-François Gagné	
Gilles Jourdain	
Anne Pépin	
Marie Tanguay	

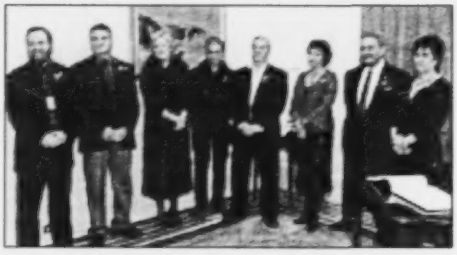

Au cours de la dernière année, neuf employés ont atteint 25 années de service au sein de la fonction publique ou de l'Assemblée nationale.

Le perfectionnement

Formation offerte au personnel de l'Assemblée

En 2006-2007, le personnel fonctionnaire de l'Assemblée et les professionnels nouvellement arrivés ont pu bénéficier d'une formation en procédure parlementaire afin de se familiariser avec le fonctionnement de l'Assemblée et les commissions parlementaires. Rappelons que le *Plan stratégique de l'administration de l'Assemblée nationale 2004-2009* prévoit que l'ensemble du personnel de l'Assemblée doit avoir participé à des cours de procédure parlementaire. Jusqu'à présent, plus de 300 personnes des secteurs parlementaire et administratif ont suivi cette formation.

Formation offerte au personnel désigné de l'Assemblée

À l'automne 2006, deux séances de cette même formation ont été offertes au personnel professionnel du Vérificateur général du Québec, ce qui complétait la formation de cette clientèle. Plus d'une cinquantaine de personnes y ont participé.

Séances d'information sur le harcèlement psychologique

Des séances d'information ont été organisées à l'intention des employés de l'Assemblée nationale dans le but de favoriser leur compréhension du phénomène du harcèlement psychologique au travail et de les informer du cadre juridique et des responsabilités des principaux intervenants en cette matière.

Au total, 209 employés ont participé à l'une des quinze sessions tenues en 2006-2007.

Rendement, attentes et compétences

En lien avec le *Plan stratégique de l'administration de l'Assemblée nationale 2004-2009* ainsi qu'avec les valeurs véhiculées par les gestionnaires de l'Assemblée, un programme de gestion du rendement a été élaboré permettant ainsi l'atteinte des objectifs organisationnels. Dans cet ordre d'idées, l'année 2006-2007 fut particulièrement dynamique car, en plus de bénéficier d'un plan de développement des compétences, la majorité des gestionnaires et des employés ont reçu des attentes signifiées, traduisant en gestes concrets les grandes orientations stratégiques de l'organisation. Cette pratique fait foi de l'importance de l'adhésion de l'ensemble du personnel aux valeurs de notre institution.

Campagne de souscription

Campagne Entraide 2006

La campagne d'*Entraide 2006* de l'Assemblée nationale a revêtu, cette année, un caractère particulier en regroupant la Croix-Rouge canadienne/division du Québec, les organismes affiliés à Partenaire Santé-Québec et Centraide pour mener une seule campagne de souscription. Par des dons retenus à la source, la campagne *Entraide 2006* a permis d'amasser une somme totale de **46 044 $**.

Les membres du personnel politique et administratif de l'Assemblée ont également participé en grand nombre aux activités liées à la campagne (4 à 7, dîner spaghetti, dîner moules et frites, encan des objets, encan des desserts) et ont ainsi permis de générer des profits de **7610 $** distribués entre les divers organismes bénéficiaires de la campagne d'*Entraide 2006*.

L'ASSEMBLÉE SE MODERNISE

Soutien technologique

Depuis le mois de mai 2006, ce site Greffier est accessible à l'ensemble des membres des commissions parlementaires. Il a une vocation de bibliothèque virtuelle dans laquelle les députés ainsi que le personnel politique et administratif peuvent consulter l'ensemble de la documentation reliée aux mandats des commissions parlementaires (textes des projets de loi et des amendements, documents déposés et procès-verbaux, documents de consultation ou d'information, mémoires, rapports, revues de presse, liens vers des sites pertinents, etc.).

Le site, qui constitue un espace collaboratif virtuel sécurisé accessible tant sur la colline Parlementaire qu'en circonscription, regroupe 345 abonnés et contenait, à la fin de la 37e législature, 6007 documents. Le contenu du site est le fruit de la collaboration quotidienne des directions de l'informatique, de la Bibliothèque, des communications et du secrétariat des commissions. Les directions de services juridiques de l'ensemble des ministères contribuent également à alimenter cette bibliothèque virtuelle.

Le **site Greffier** est un outil mis en place par la Direction de l'informatique pour améliorer, entre autres, la gestion des visites pour la période des questions et réponses orales et le travail des députés en commission parlementaire.

L'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE EN QUELQUES CHIFFRES

Le service d'assistance à la clientèle de la Direction de l'informatique a, encore en 2006-2007, répondu à de nombreuses demandes de service venant des secteurs politique et administratif de l'Assemblée :

Dépannages téléphoniques répertoriés :	**9 993**
Autres appels de service reçus :	**4 000**
Service d'urgence :	**175**
Jours de formation donnés :	**103**
Formation aux parlementaires et à leur personnel :	**19 %**

La Direction de l'informatique a poursuivi la diversification de son offre de formation en procédant notamment au déploiement d'une infrastructure de classe virtuelle et en réalisant une formation à l'aide de celle-ci. Appuyée par des technologies facilitant le transfert de la vidéo, du son et du texte, ce type de formation a permis au formateur présent sur la colline Parlementaire d'interagir en direct avec les différents apprenants répartis géographiquement dans la province de Québec.

Le parc bureautique de l'Assemblée nationale est composé de **1168 micro-ordinateurs** et de **393 imprimantes** installés sur la colline Parlementaire et dans les bureaux de circonscription. La Direction de l'informatique met également **90 serveurs** à la disposition de sa clientèle.

Le virage technologique vers les impressions numériques

Au cours de 2006-2007, l'Assemblée nationale a réalisé un virage numérique en regroupant ses activités d'imprimerie. Elle assume la responsabilité des deux centres de reprographie situés dans ses édifices et ceux-ci ont été regroupés sur la colline Parlementaire. La majorité des employés ont reçu la formation nécessaire à l'application de ce transfert technologique. Cette transition était nécessaire afin d'offrir de meilleurs produits à la clientèle, d'améliorer la performance des services rendus et de tendre vers une réduction des coûts d'opération.

IMPLANTATION DE *SAGIR-SGRI* ET DE SA PAGE INTRANET

SAGIR (Solution d'affaires en gestion intégrée des ressources) est une stratégie de remplacement progressif des systèmes de gestion découpée en sept étapes. À l'Assemblée nationale, les travaux d'implantation de la première étape, comprenant les processus en ressources financières et matérielles, ont débuté en mai 2006 et seront mis en place à l'automne 2007 plutôt qu'au printemps, comme prévu initialement, compte tenu du déclenchement des élections générales.

Le 11 octobre 2006, une page intranet intitulée *SAGIR-EXPRESS* a été lancée pour transmettre, de façon vulgarisée, toute l'information essentielle sur SAGIR, et ce, aux clientèles politique et administrative de l'Assemblée. Cette page contient notamment les messages importants du secrétaire général et du coordonnateur, un calendrier des activités, une section abordant la formation, une foire aux questions et divers autres renseignements sur les tenants et aboutissants du projet.

L'équipe de la recherche en procédure parlementaire.

Le 20 avril 2006, Norman Paradis, responsable de la prévention, Guy L. Huot, coprésident et employeur du comité, Diane Giroux, conseillère en gestion des ressources humaines, Alain Martineau, responsable de la prévention, et Toan Trong Cung, membre du comité, recevaient, au nom de l'Assemblée nationale, le prix Innovation pour la conception d'un chariot électrique.

LANCEMENT DE *PORTRAIT DE FAMILLE* DANS LE PORTAIL INTRANET

Portrait de famille est un projet-pilote visant d'abord à mieux faire connaître l'Assemblée nationale et à développer « l'esprit de famille » entre chacune des directions. Chaque édition est constituée d'une photographie des membres de l'équipe « en vedette », d'un condensé des tâches et des accomplissements de cette équipe et d'une description de son rôle au sein de l'Assemblée.

Le jeudi 8 février 2007, la toute première édition de *Portrait de famille* diffusée dans le Portail intranet présentait l'équipe de la recherche en procédure parlementaire.

PRIX INNOVATION POUR LE CHARIOT ÉLECTRIQUE

Lors de son assemblée annuelle tenue le 26 avril 2006, l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail secteur administration provinciale (APSSAP) a décerné à l'Assemblée nationale le Grand Prix du jury de la huitième édition du Mérite APSSAP pour la conception d'un chariot électrique servant au transport du matériel informatique.

Ce nouvel équipement, conçu en grande partie grâce à la collaboration d'employés de la Direction de l'informatique, facilite le travail des techniciens responsables de l'installation des équipements et contribue à la prévention des accidents.

Rappelons que le Mérite APSSAP a pour objectif de souligner les initiatives en matière de prévention des accidents de travail dans le secteur de l'administration publique québécoise.

LES DÉPENSES DE L'ASSEMBLÉE (2006-2007)

	Dépenses (000 $)	Effectifs autorisés	
		Employés permanents*	Employés occasionnels*
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, AFFAIRES JURIDIQUES, AFFAIRES INSTITUTIONNELLES ET SÉCURITÉ			
Bureau du secrétaire général	1 145,5	17	0
Direction des affaires juridiques et législatives	530,3	6	0
Direction du protocole et de l'accueil	2 219,6	32	5
Direction des relations interparlementaires et internationales	2 282,0	23	0
Direction de la sécurité	3 775,8	76	13
	9 953,2	**154**	**18**
AFFAIRES PARLEMENTAIRES ET BIBLIOTHÈQUE			
Secrétariat général adjoint aux affaires parlementaires et à la procédure	488,2	10	0
Direction de la Bibliothèque	4 948,7	83	2
Direction du secrétariat de l'Assemblée	617,6	10	3
Direction du secrétariat des commissions	1 176,6	21	1
Direction de la traduction et de l'édition des lois	470,8	17	0
	7 701,9	**141**	**6**
AFFAIRES INFORMATIONNELLES			
Secrétariat général adjoint à l'administration et à l'information	299,2	4	0
Direction générale de l'information	148,9	2	0
Direction des communications	1 576,5	23	1
Direction de la diffusion des débats	4 137,7	61	29
Direction des programmes pédagogiques	612,8	8	0
	6 775,1	**98**	**30**
AFFAIRES ADMINISTRATIVES			
Direction de la gestion immobilière et des télécommunications	11 658,0	33	1
Direction de l'informatique	3 777,2	43	0
Direction de la planification et du développement	461,1	0	0
Direction des ressources financières, de l'approvisionnement et de la vérification	1 346,5	24	0
Direction des ressources humaines	8 246,5	21	0
Direction des ressources matérielles et des restaurants	4 621,9	49	16
	30 111,2	**170**	**17**
SERVICES STATUTAIRES DE SOUTIEN AUX PARLEMENTAIRES	**53 983,4**		
COMMISSION SPÉCIALE SUR LA LOI ÉLECTORALE	**173,1**		
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	**5 282,1**		
DÉPENSES TOTALES	**113 980,0**	**563***	**71**

* ETC autorisés équivalent à temps complet

ANNEXES

LES PROJETS DE LOI ADOPTÉS

Le sigle dans la deuxième colonne identifie la commission parlementaire qui a effectué l'étude du projet de loi. Les commissions sont identifiées comme suit :

Commission plénière (CP)
Commission de l'Assemblée nationale (CAN)
Commission de la culture (CC)
Commission de l'administration publique (CAP)
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation (CAPA)
Commission de l'aménagement du territoire (CAT)
Commission de l'économie et du travail (CET)
Commission de l'éducation (CE)
Commission des affaires sociales (CAS)
Commission des finances publiques (CFP)
Commission des institutions (CI)
Commission des transports et de l'environnement (CTE)

37e législature – 2e session
Projets de loi adoptés entre le 1er avril 2006 et le 21 février 2007[1]

Projets de loi publics du gouvernement (adoptés)

1	CFP	Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations
2	CI	Loi sur le temps légal
3		Loi nº 1 sur les crédits, 2006-2007
4	CI	Loi modifiant la Loi sur l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et la Loi sur l'Office franco-québécois pour la jeunesse
5	CFP	Loi modifiant diverses dispositions législatives d'ordre fiscal
6	CI	Loi modifiant la Loi sur le Barreau
7	CFP	Loi modifiant la Loi sur les comptables agréés
8	CAS	Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Famille et de l'Enfance et d'autres dispositions législatives
9	CTE	Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route
10	CP	Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
11	CC	Loi modifiant la Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec
12	CAPA	Loi modifiant la Loi sur le Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs du Québec
13	CET	Loi modifiant la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche et d'autres dispositions législatives
14	CI	Loi modifiant le Code des professions concernant la délivrance de permis
15	CFP	Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives
16	CI	Loi modifiant la Loi sur les autochtones cris, inuit et naskapis et d'autres dispositions législatives

1 La 37e législature a été dissoute le 21 février 2007.

17	CFP	Loi sur les contrats des organismes publics
18		Loi nº 2 sur les crédits, 2006-2007
19	CAT	Loi instituant le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique
20	CC	Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Culture et des Communications
21	CAT	Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal
22	CI	Loi modifiant la Loi électorale pour favoriser l'exercice du droit de vote
23	CTE	Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques
24	CAPA	Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Loi sur le ministère du Revenu
25	CI	Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels et d'autres dispositions législatives
26	CP	Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale et la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale
27	CFP	Loi sur la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances
28	CP	Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale
29	CFP	Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives
30	CAS	Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, notamment en matière de financement et d'administration
31	CP	Loi modifiant la Loi concernant la Société nationale du cheval de course
32	CE	Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires et la Loi sur l'instruction publique
33	CAS	Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives
34	CE	Loi modifiant la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation et d'autres dispositions législatives
37	CP	Loi concernant la prestation des services de santé par les médecins spécialistes
38	CET	Loi modifiant la Loi sur les terres du domaine de l'État et d'autres dispositions législatives
39	CC	Loi proclamant le Mois de l'histoire des Noirs
40	CET	Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et la Loi sur les accidents du travail
41	CFP	Loi modifiant de nouveau la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives
42	CAPA	Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche concernant le dépôt des garanties de responsabilité financière
43	CE	Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur la fiscalité municipale
44	CFP	Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite
46	CFP	Loi sur le Régime d'investissement coopératif

47	CFP	Loi modifiant la Loi sur le registraire des entreprises et d'autres dispositions législatives
48	CI	Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur le recouvrement de certaines créances
49	CET	Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives et prévoyant des dispositions particulières applicables sur le territoire du chapitre 3 de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec pour les années 2006-2007 et 2007-2008
50	CI	Loi sur le Centre de la francophonie des Amériques
51	CET	Loi modifiant le Code du travail et d'autres dispositions législatives
52	CET	Loi concernant la mise en œuvre de la stratégie énergétique du Québec et modifiant diverses dispositions législatives
53	CFP	Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant diverses dispositions législatives
55	CAT	Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal
57	CET	Loi modifiant la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux
58	CI	Loi concernant le comité de la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales
80	CI	Loi modifiant la Loi sur la police
86	CC	Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives
88	CI	Loi sur la sécurité privée
118	CTE	Loi sur le développement durable
125	CAS	Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives
137	CAPA	Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants

Projets de loi publics à l'étape de l'adoption du principe

56		Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives
59		Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie
61		Loi assurant la mise en œuvre de la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et du Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles
62		Loi modifiant la Loi sur la police
63		Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec
64		Loi modifiant le Code des professions et la Loi sur les comptables agréés concernant la comptabilité publique
65		Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre et d'autres dispositions législatives

Projets de loi publics à l'étape de l'étude détaillée en commission

36	CI	Loi sur la confiscation, l'administration et l'affectation des produits et instruments d'activités illégales
45	CAS	Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé
54	CI	Loi modifiant le Code des professions et la Loi sur la pharmacie
76	CAT	Loi abrogeant la Loi sur la Commission municipale et modifiant diverses dispositions législatives
89	CAS	Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée et modifiant d'autres dispositions législatives
99	CET	Loi modifiant la Loi concernant la location d'une partie des forces hydrauliques de la rivière Shipshaw

Projet de loi public au nom des députés (adopté)

197	CP	Loi facilitant les dons d'organes

Projets de loi publics au nom des députés à l'étape de l'adoption du principe

190		Loi concernant la procédure de sélection des personnes nommées par l'Assemblée nationale et modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale
191		Loi établissant une date fixe pour l'élection des membres de l'Assemblée nationale à compter du 16 avril 2007
193		Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général
194		Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite
195		Loi modifiant de nouveau la Loi sur le vérificateur général
196		Loi instituant un moratoire visant à protéger le patrimoine religieux
198		Loi modifiant la Loi sur les normes du travail
199		Loi modifiant la Loi sur les transports
390		Loi interdisant la distribution de sacs de plastique non biodégradables
391		Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics
392		Loi proclamant la Journée internationale de la paix
393		Loi proclamant le Mois du patrimoine hellénique

Projets de loi d'intérêt privé (adoptés)

200	CAT	Loi concernant la Ville de Québec
201	CAT	Loi concernant la Municipalité de Pointe-à-la-Croix
202	CAT	Loi concernant la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
205	CAT	Loi concernant la Municipalité de Cacouna
206	CFP	Loi concernant le Régime de retraite pour certains employés de la Commission scolaire de la Capitale
207	CC	Loi concernant la Copropriété Le Parc

208	CFP	Loi concernant la transformation de Sherbrooke-Vie, société de secours mutuels
209	CAT	Loi sur l'Agence de développement de Saint-Donat
211	CE	Loi modifiant la Loi constituant en Corporation Sir George Williams University
212	CI	Loi modifiant de nouveau la charte de La Communauté des Sœurs de Charité de la Providence
213	CAS	Loi concernant l'Institut de recherches cliniques de Montréal
214	CAT	Loi modifiant la Charte de la Ville de Laval
215	CAS	Loi fusionnant Centre de réadaptation Mackay et L'Association montréalaise pour les aveugles sous le nom de Centre de réadaptation MAB-Mackay / MAB-Mackay Rehabilitation Centre

Projets de loi d'intérêt privé à l'étape de l'étude détaillée

204	CAT	Loi modifiant la Loi concernant la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu
210	CAT	Loi concernant un immeuble du cadastre du canton de Letellier
216	CAT	Loi concernant la Ville de Lévis
231	CAT	Loi concernant la Ville de Portneuf
233	CI	Loi sur la Compagnie du cimetière Saint-Charles

LES MANDATS ACCOMPLIS PAR LES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

Sous-commission permanente de la réforme parlementaire

Discussion dans le cadre du processus de réforme parlementaire

Commission de l'administration publique

Imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics concernant :

- le rapport annuel de gestion 2004-2005 (Famille, Aînés et Condition féminine)
- suivi des travaux de la Commission concernant les services de santé mentale (Santé et Services sociaux)
- l'inspection des aliments (chapitre 2, tome I, rapport du Vérificateur général 2005-2006) (Agriculture, Pêcheries et Alimentation)
- le rapport annuel de gestion 2005-2006 (Travail)
- le rapport annuel de gestion 2005-2006 (Office de la protection du consommateur)
- la réforme cadastrale (chapitre 4, tome I, rapport du Vérificateur général 2005-2006) (Ressources naturelles et Faune)
- les programmes d'aides techniques pour les personnes handicapées (chapitre 6, tome II, rapport du Vérificateur général 2005-2006) (Santé et Services sociaux, Régie de l'assurance maladie du Québec, Institut de réadaptation en déficience physique de Québec et Institut de réadaptation de Montréal)
- le rapport annuel de gestion 2005-2006 (Développement économique, Innovation et Exportation)

Vérification des engagements financiers

Autres mandats :

- Audition du Vérificateur général dans le cadre de l'examen de son rapport annuel de gestion 2005-2006 et vérification de ses engagements financiers pour les mois d'avril 2005 à mars 2006

Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation

Étude détaillée : 3 projets de loi publics

Étude des crédits budgétaires 2006-2007

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi nº 24, Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Loi sur le ministère du Revenu

Étude entreprise à l'initiative de la Commission :

- Entendre les commentaires et suggestions de certains organismes à la suite du rapport sur les nouveaux enjeux de la sécurité alimentaire au Québec (suite)

Autre mandat :

- Élection de la vice-présidente de la Commission

Commission des affaires sociales

Étude détaillée : 4 projets de loi publics 2 projets de loi d'intérêt privé

Étude des crédits budgétaires 2006-2007

Interpellation :

- L'état du réseau de la santé et des services sociaux

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi nº 33, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi nº 30, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, notamment en matière de financement et d'administration
- Consultation générale à l'égard du document intitulé *Garantir l'accès : un défi d'équité, d'efficience et de qualité*

Autre mandat :

- Audition de l'Institut national de santé publique du Québec dans le cadre de l'étude de ses états financiers et rapports annuels de gestion pour les exercices terminés les 31 mars 2004, 2005 et 2006; de l'examen de ses orientations, ses activités et sa gestion; et sur les plans d'intervention gouvernementaux de protection de la santé publique contre le virus du Nil occidental
- Audition des agences de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, de Laval, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord, de Montréal, des Laurentides, de Lanaudière et de la Montérégie dans le cadre de l'étude de leurs rapports annuels de gestion ou rapports annuels d'activité 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005, en application de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2, a. 392)

Commission de l'aménagement du territoire

Étude détaillée : 3 projets de loi publics 6 projets de loi d'intérêt privé

Étude des crédits budgétaires 2006-2007

Surveillance d'organisme :

- Société d'habitation du Québec (suite)

Commission de la culture

Étude détaillée : 4 projets de loi publics 1 projet de loi d'intérêt privé

Étude des crédits budgétaires 2006-2007

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi nº 86, Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives (suite)
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi nº 11, Loi modifiant la Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec
- Consultation générale à l'égard du document intitulé *Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination*
- Consultation générale dans le cadre de l'étude du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur le Conseil des aînés

Étude entreprise à l'initiative de la Commission :

- Le patrimoine religieux du Québec (suite)

Commission de l'éducation

Étude détaillée : 3 projets de loi publics 1 projet de loi d'intérêt privé

Étude des crédits budgétaires 2006-2007

Interpellation :

- L'avenir de l'éducation au Québec

Surveillance d'organisme :

- Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Étude entreprise à l'initiative de la Commission :

- La réussite scolaire des autochtones

Autre mandat :

- Audition des dirigeants des établissements de niveau universitaire conformément aux dispositions de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (L.R.Q., c. E-14.1)

Commission de l'économie et du travail

Étude détaillée : 8 projets de loi publics

Étude des crédits budgétaires 2006-2007

Interpellations :

- La politique énergétique du Québec
- L'avenir économique des régions-ressources
- La stratégie de développement économique du gouvernement du Québec

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi nº 52, Loi concernant la mise en œuvre de la stratégie énergétique du Québec et modifiant diverses dispositions législatives
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi nº 57, Loi modifiant la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux
- Consultations particulières dans le cadre de l'examen du Plan stratégique 2006-2010 d'Hydro-Québec

- Consultations particulières dans le cadre de l'examen du Rapport d'évaluation du Bureau d'évaluation médicale

Surveillance d'organismes :

- Commission de la santé et de la sécurité du travail
- Commission des lésions professionnelles

Commission des finances publiques

Étude détaillée : 12 projets de loi publics 2 projets de loi d'intérêt privé

Étude des crédits budgétaires 2006-2007

Interpellation :

- La transparence des finances publiques

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi nº 27, Loi sur la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances
- Consultations particulières à l'égard de l'énoncé de politique intitulé *Moderniser la gouvernance des sociétés d'État*

Étude entreprise à l'initiative de la Commission

- La protection des épargnants au Québec

Autre mandat :

- Poursuite du débat sur le discours du budget

Commission des institutions

Étude détaillée : 14 projets de loi publics 1 projet de loi d'intérêt privé

Étude des crédits budgétaires 2006-2007

Interpellations :

- L'état de la justice au Québec
- La position constitutionnelle du gouvernement libéral

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi nº 25, Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels et d'autres dispositions législatives
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi nº36, Loi sur la confiscation, l'administration et l'affectation des produits et instruments d'activités illégales
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi nº 48, Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur le recouvrement de certaines créances
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi nº 54, Loi modifiant le Code des professions et la Loi sur la pharmacie

Commission des transports et de l'environnement

Étude détaillée : 3 projets de loi publics

Étude des crédits budgétaires 2006-2007

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi nº 23, Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi nº 9 Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route

Études entreprises à l'initiative de la Commission

- La sécurité routière au Québec (suite)
- L'impact du réchauffement climatique dans le Nord-du-Québec

Autre mandat :

- Audition du président-directeur général de la Société de l'assurance automobile du Québec dans le cadre de la proposition des hausses de contributions rendue publique par la SAAQ

Commission spéciale

Consultation :

- Consultations particulières sur l'avant-projet de loi remplaçant la Loi électorale

LES ALLOCATIONS VERSÉES AUX DÉPUTÉS

Masse salariale des députés :

Rémunération régulière (comprend l'indemnité de base et l'indemnité additionnelle)	10 988 330 $

Autres allocations :

Allocations de dépenses, de présence et allocations pour des activités politiques	2 696 279 $
Allocations de transition (comprend les allocations versées lors du départ d'un député)	3 980 538 $
Déplacement de la circonscription électorale à l'hôtel du Parlement	993 802 $
Logement à Québec ou en banlieue	1 384 072 $
Allocation additionnelle pour l'achat de mobilier et d'équipement de bureau pendant le premier mandat	8013 $
Frais de fonctionnement du local dans la circonscription électorale	4 258 480 $

Autres dépenses :

	Personnel des députés	Personnel des cabinets	Total
Masse salariale	12 013 349 $	5 746 274 $	17 759 623 $
Frais de déplacement	323 746 $	540 222 $	863 968 $
Services de recherche des partis politiques			1 799 543 $

LE MANDAT DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

Le secrétaire général est le premier fonctionnaire de l'Assemblée et le premier conseiller en interprétation de la procédure parlementaire auprès de la présidence et de l'ensemble des députés. Le secrétaire général assure la surveillance et la gestion du personnel de l'Assemblée, en administre les affaires courantes et exerce les autres fonctions qui lui sont assignées par le Bureau de l'Assemblée nationale, dont il est le secrétaire.

La Direction du secrétariat du Bureau et du secrétariat général voit à l'organisation et au suivi des travaux du Bureau et fournit aux parlementaires les informations concernant leurs conditions de travail et les services qui leur sont offerts. Elle assiste également le secrétaire général dans la gestion courante de son bureau, en plus de coordonner et de réaliser des mandats et des projets de nature institutionnelle.

La Direction des affaires juridiques et législatives conseille l'Assemblée sur le plan juridique et fournit l'ensemble des services professionnels en matière de rédaction de projets de loi des députés et de projets de loi d'intérêt privé.

La Direction du protocole et de l'accueil assure la coordination des accueils protocolaires et des cérémonies à l'Assemblée et assume la responsabilité tant des services d'accueil et de renseignements que des visites guidées.

La Direction des relations interparlementaires et internationales conseille les autorités en matière de relations interparlementaires et internationales et coordonne les activités de l'Assemblée dans ce domaine.

La Direction de la sécurité conseille les autorités sur toute mesure de sécurité et assure la protection des personnes et des biens de même que la sécurité des édifices et des locaux de l'Assemblée.

Le Secrétariat général adjoint aux affaires parlementaires et à la procédure coordonne, planifie et contrôle les activités des directions du secteur parlementaire et assiste le secrétaire général dans son rôle de conseiller concernant les travaux de l'Assemblée et des commissions parlementaires. Il fournit l'expertise professionnelle en matière de jurisprudence et effectue des études en doctrine.

La Direction de la Bibliothèque assure la conservation des documents parlementaires et la gestion des archives et en facilite le repérage. Elle s'assure de composer une collection répondant aux besoins actuels et à venir. Elle offre différents services de référence, de documentation de presse et de recherche aux parlementaires et aux unités administratives de l'Assemblée nationale.

La Direction du secrétariat de l'Assemblée assure la préparation, le bon déroulement et le suivi des séances de l'Assemblée. Elle assiste le secrétaire général dans la préparation et la coordination de l'ouverture et de la clôture des sessions.

La Direction du secrétariat des commissions assure l'organisation et le fonctionnement des commissions parlementaires en fournissant les services professionnels et administratifs nécessaires à leurs activités.

La Direction de la traduction et de l'édition des lois fournit l'ensemble des services professionnels et techniques de traduction, de révision, d'édition et d'impression des textes législatifs et répond aux besoins de traduction des unités administratives.

Le Secrétariat général adjoint à l'administration et à l'information planifie, oriente, coordonne et contrôle les activités des directions des secteurs administratifs et informationnels, en plus de fournir l'ensemble des services professionnels et techniques y étant associés. Il assiste et conseille le secrétaire général dans son rôle de gestionnaire des affaires administratives ainsi qu'en matière de sécurité de l'information numérique.

La Direction générale de l'information planifie, oriente, coordonne et contrôle les activités des directions des communications, de la diffusion des débats et des programmes pédagogiques. Elle assiste le secrétaire général dans son rôle visant à assurer le rayonnement de l'Assemblée et coordonne les activités planifiées dans le cadre des célébrations du 400e anniversaire de la ville de Québec.

La Direction des communications favorise le rayonnement de l'Assemblée en faisant connaître son rôle démocratique auprès de la population. Elle est responsable des communications et des relations publiques de l'institution. Elle offre des services de graphisme et d'édition, de rédaction et de révision ainsi qu'un service d'information aux journalistes de la Tribune de la presse.

La Direction de la diffusion des débats gère la télédiffusion des travaux parlementaires, des conférences de presse et de certains événements spéciaux, ainsi que l'enregistrement audio pour fins de transcription, de révision, d'édition et de mise en pages du *Journal des débats*.

La Direction des programmes pédagogiques conçoit, élabore et réalise des activités à caractère pédagogique destinées à des clientèles cibles et fournit un soutien professionnel et technique lors de simulations parlementaires.

La Direction de la gestion immobilière et des télécommunications conseille les autorités et procure les services et les biens requis en matière de gestion des immeubles, d'aménagement et de télécommunications.

La Direction de l'informatique oriente, conseille et fournit des services en matière de bureautique et d'informatique (logiciels, applications, matériel, formation) et assure la gestion du parc informatique et des réseaux local et étendu.

La Direction de la planification et du développement conseille les autorités en vue de l'atteinte des différents objectifs stratégiques de l'Assemblée. Elle élabore un cadre de gestion ainsi que les outils d'évaluation appropriés en plus de coordonner la mise en œuvre de politiques et de programmes en matière de gestion prévisionnelle.

La Direction des ressources financières, de l'approvisionnement et de la vérification conseille et fournit des services en matière de gestion financière, de programmation budgétaire et d'opérations comptables. Elle dispense également des services d'approvisionnement.

La Direction des ressources humaines assume l'ensemble des opérations et des services de soutien et de conseil dévolus à la gestion des ressources humaines auprès des unités administratives et des parlementaires.

La Direction des ressources matérielles et des restaurants fournit un soutien aux parlementaires et aux unités administratives, notamment en matière de courrier et de messagerie, d'imprimerie et de reprographie, de fournitures de bureau et de distribution de documents parlementaires. Elle assure aussi les services alimentaires et la gestion des restaurants.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

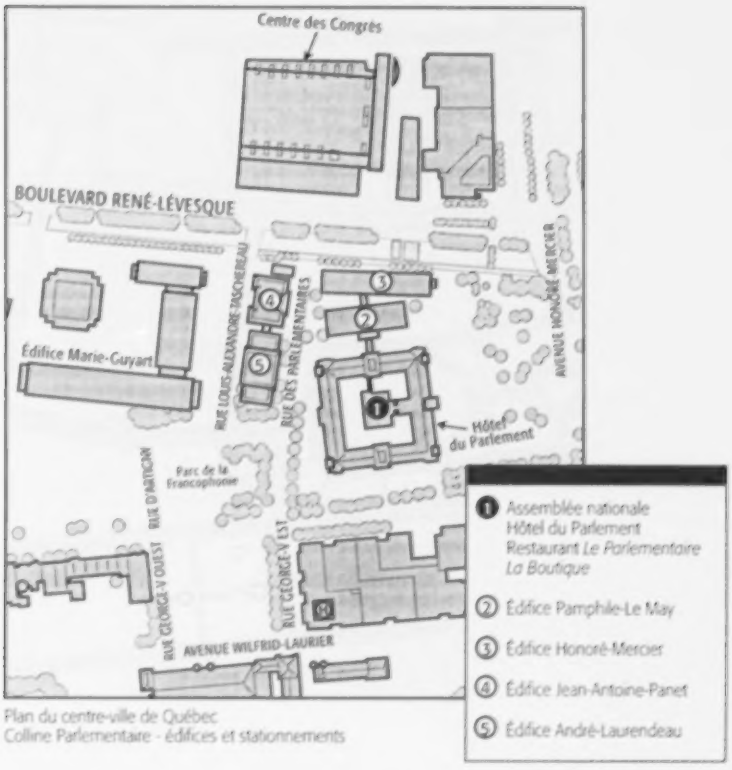

Plan du centre-ville de Québec
Colline Parlementaire - édifices et stationnements

ASSEMBLÉE NATIONALE

Hôtel du Parlement, Québec (Québec)
G1A 1A3

Renseignements généraux
Téléphone : 418 643-7239
Ligne sans frais : 1 866 DÉPUTÉS
(1 866 337-8837)
Télécopieur : 418 641-2638
www.assnat.qc.ca

VISITES GUIDÉES

Horaire*
Du lundi au vendredi : de 9 h à 16 h 30
Du 25 juin à la fête du Travail :
Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30
Samedis, dimanches et jours fériés :
De 10 h à 16 h 30
Les groupes de plus de 10 personnes sont priés de réserver

VISITES GUIDÉES EXTÉRIEURES

De juin à septembre : tous les jours
de 10 h à 15 h 30

Renseignements
Téléphone : 418 643-7239
Télécopieur : 418 641-2638
Courriel : accueil@assnat.qc.ca

RESTAURANT *LE PARLEMENTAIRE*

Heures d'ouverture*
Du lundi au vendredi : de 8 h à 14 h 30

Réservations
Téléphone : 418 643-6640
Télécopieur : 418 643-6378
Courriel : resto@assnat.qc.ca

LA BOUTIQUE

Heures d'ouverture*
Du lundi au vendredi : de 8 h à 17 h
Du 24 juin à la fête du Travail :
ouvert aussi les fins de semaine
de 10 h à 17 h

Renseignements
Téléphone : 418 643-8785
Télécopieur : 418 528-6022
Courriel : laboutique@assnat.qc.ca

* Modifications sans préavis

Division de la reprographie
et de l'imprimerie
Juin 2007